Commission de quartier 3.2

Ginestous-Sept Deniers



ORDRE DU JOUR

- 1. Plan Arbres
- 2. Présentation du Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI)
- 3. Présentation du projet immobilier au 107 route de Blagnac
- 4. Réalisations de voirie



Point d'étape sur le Plan Arbres



Plan Arbres

Commission de Quartier

Ordre du jour :

- 1 Contexte
- 2 Objectifs du projet
- 3 Point d'avancement
- 4 Poursuite de la démarche

oulouse

+ verte



1. Contexte

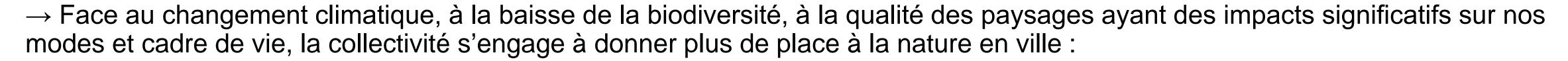




1 I Végétalisation : Plan arbres

1 - Contexte

Délibération 10.2 du Conseil Municipal du 18 octobre 2019*



- en plantant 100 000 arbres d'ici 2030 sur la ville de Toulouse,
- en créant une charte de l'arbre en ville,
- en développant la végétalisation de l'espace public et des bâtiments publics,
- en faisant des partenariats avec des associations pour des projets de végétalisation citoyenne,
- etc...

Le Plan Arbres s'inscrit dans le volet adaptation au changement climatique du Plan Climat Air Énergie Territorial de Toulouse Métropole.



^{*} délibération disponible sur le site de la Mairie de Toulouse





Objectifs chiffrés

- → Planter 100 000 arbres sur la période 2021 2030, soit 10 000 arbres par an,
- → Désimperméabiliser les sols dans les projets portés par la collectivité,
- → Préserver les arbres existants dans les projets d'aménagement.

Indicateurs d'évaluation du projet : nombre d'arbres plantés, nombre d'arbres abattus, solde « Plan Arbres », superficie végétalisée, superficie désimperméabilisée.



Où planter?











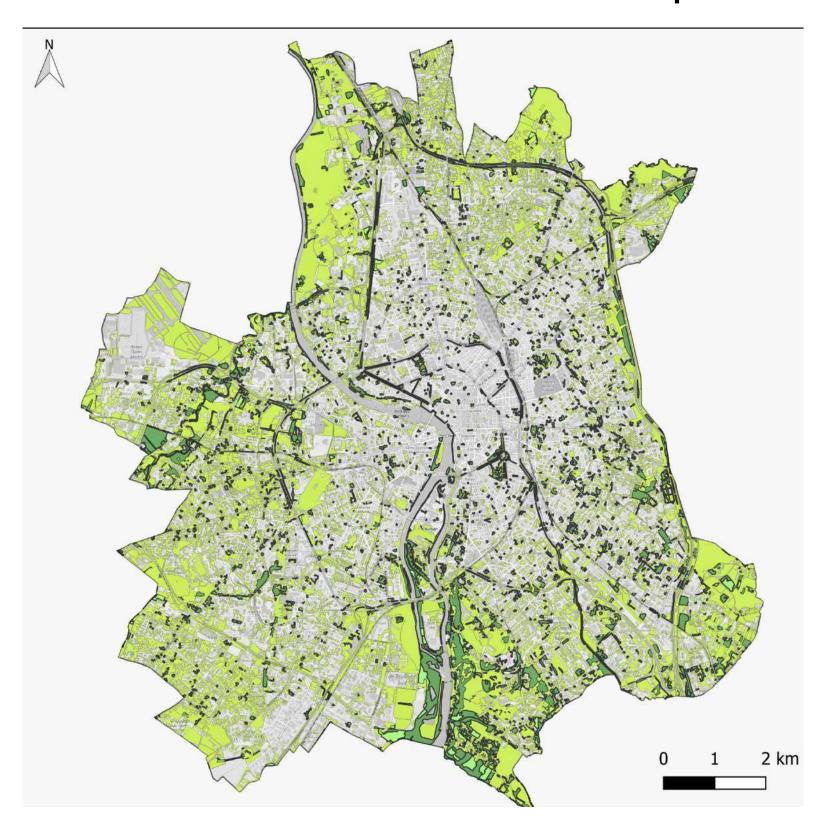


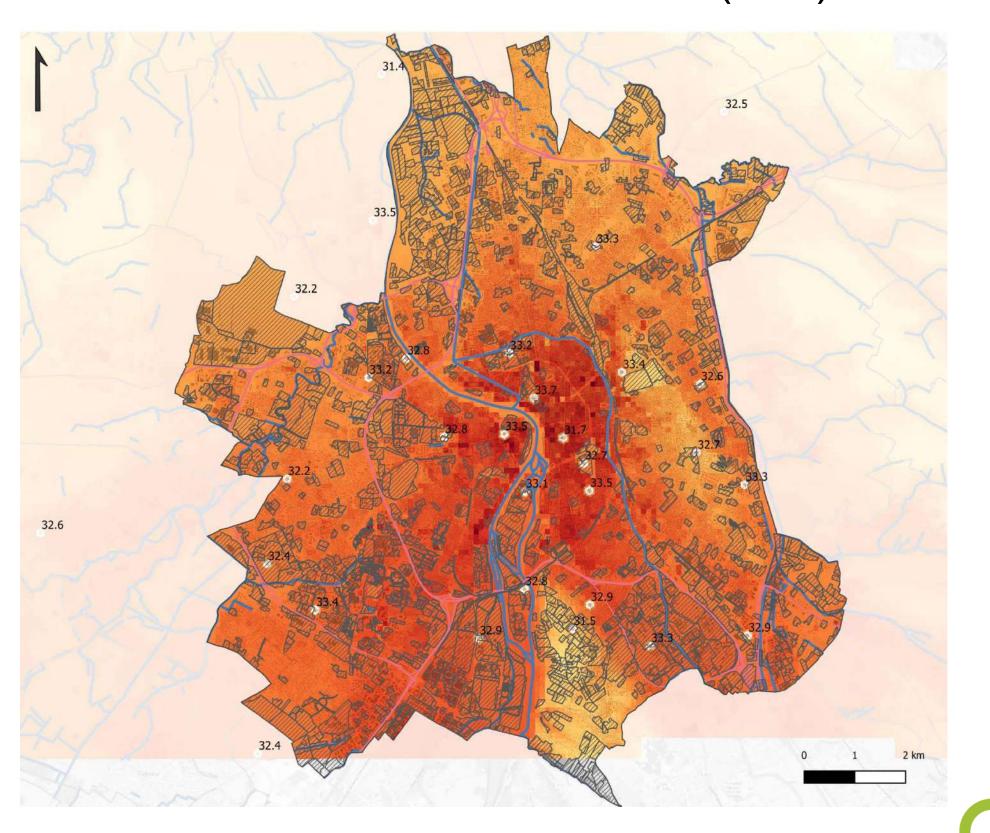
Exemples de plantations de l'année 2021.



Où planter?

→ là ou la trame verte est la plus faible et où les llôts de Chaleur Urbains (ICU) sont les plus forts...











Quels partenaires?



- → un réseau de 35 référents au sein des deux collectivités (Mairie et Métropole) et des satellites (Europolia, Oppidea, Tisséo, Toulouse Métropole Habitat, CCAS et Régie Agricole de Toulouse)
- → partenaires externes : acteurs institutionnels locaux et nationaux...
- → associations.
- → entreprises.
- → citoyens : mes idées pour mon quartier, vote des citoyens de septembre à octobre.



3. Point d'avancement





3 – Point d'avancement



dont:

- 6 020 jeunes plants en micro-forêt,
- 600 jeunes plants en milieux naturels,
- 750 jeunes plants distribués lors du Forum Capitole Végétal du 17 octobre 2021.



3 - Point d'avancement

Principaux sites de plantations 2021 :

Domaine de Candie : 6 400 fruitiers,

Paul Sabatier: 3000 plants (micro-forêt),

Pech David: 1 600 plants,

Montaudran: 1100 plants (micro-forêt),

Lycée Severac : 720 plants (micro-forêt),

Mounède: 600 plants,

Station Oncopole: 204 arbres,

Installations Sportives ZAC de l'Hers: 195 arbres,

Guilhermy: 80 arbres,

Rue Chapuis et Rue Maffre: 76 arbres,

Gironis: 69 arbres,

Bartholdi: 45 arbres.



3 – Point d'avancement

Etudes de faisabilité en cours pour des plantations 2022 :

Centre de Loisirs Petit Capitole (Lardenne), Plaine de Ginestous,

Zone Verte de Pech David, Centre de Loisirs Pech David,

Ehpad Ducis (Casselardit), Chemin de Fenouillet,

Station Téléo Oncopole, Gaussens,

Foret urbaine Papus, Centre de Loisirs Sept Deniers,

Quartier Saint Simon (Projet Idefix), Avenue du Général de Montsaber.

Station Téléo UPS,







4. Poursuite de la démarche





4 – Poursuite de la démarche

Rétroplanning 2022

Septembre - Décembre :

- → « Mes idées pour mon quartier » :
 - Septembre : sélection des projets lauréats par quartier (vote du public).
- Octobre à Décembre : étude de faisabilité et programmation des sites finalistes non retenus par le public, à l'échelle de chaque quartier, en lien avec le Plan Arbres.

→ Prochaine saison des plantations de novembre 2022 à mars 2023



4 – Poursuite de la démarche

Exemple de projets citoyens réalisés

Projet Idéfix : potentiel de 200 arbres remonté par les habitants du quartier Saint-Simon. Après étude de faisabilité de la part de la Mairie, 114 ont été plantés.

Micro Forêt Jolimont : plantation de 600 plants avec des associations locales et l'école élémentaire de Jolimont.









Présentation du Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI)

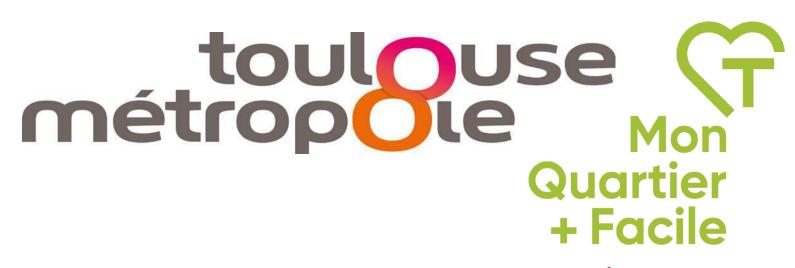


LE RISQUE INONDATION **A TOULOUSE**

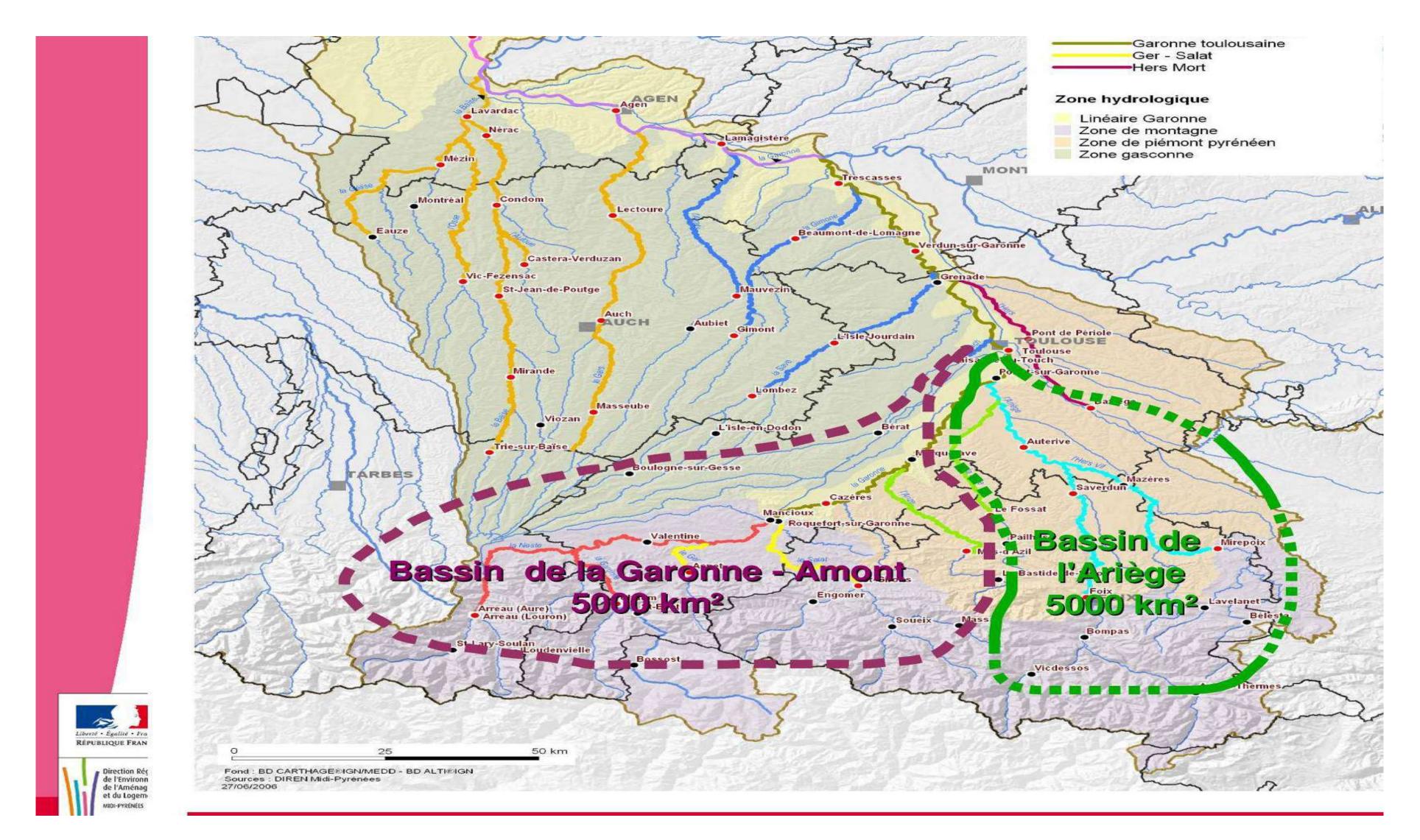
Commission de quartier 3.2 du 04/07/2022

Direction de la Sécurité Civile et des Risques Majeurs (Mairie de Toulouse)





LES CARACTERISTIQUES DES CRUES A TOULOUSE









LES CARACTERISTIQUES DES CRUES A TOULOUSE

Un bassin en corolle à forte pente engendre à TOULOUSE :

- la concentration d'écoulements conséquents provenant des affluents directs ou indirects de la Garonne,
- une forte exposition à des crues violentes et rapides :
 - Le bassin hydrographique en amont de Toulouse est quatre fois moins important que le bassin versant de la Seine à Paris mais le débit des crues les plus importantes est trois fois supérieur à Toulouse (7 500 m³/s en 1875) qu'à Paris (2 400 m³/s en 1910).
 - En cas de crue, la montée des eaux de la Garonne est très rapide et peut atteindre 40 à 50 cm/h à Toulouse. En comparaison, la Seine met 12 heures pour monter de 40 cm à Paris
 - un délai de prévision très court à Toulouse (6 heures) alors qu'il est de plusieurs jours à Paris.

+ Facile

Quartier

Mon

LA CRUE HISTORIQUE A TOULOUSE



La crue du 23 juin 1875 : **Plus Hautes Eaux Connues** (PHEC)

Pont St Michel (Île du Ramier) vu de l'écluse (AMT 1875)

Place Chayredon (Olivier) Quartier St Cyprien (AMT 1875)









L'ECHELLE DE REFERENCE: LE PONT-NEUF

Echelle du **Pont-Neuf**

dont le point

zéro correspond à l'altitude 131,95 m NGF

7,60 m: niveau des Plus Hautes Eaux Connues atteint pour une crue type 23 juin 1875 (7 500 m³/s) : 209 personnes décédées, les ponts Saint-Michel, d'Empalot et Saint-Pierre détruits, ainsi que 1.140 maisons (8,32 m dans les conditions de l'époque)

5.60 m: niveau de la crue centennale $(5 100 \text{ m}^3/\text{s})$

4,60 m: niveau d'une crue de période de retour 25 ans (3 740 m³/s)

3,60 m: niveau d'une crue de période de retour 5 ans (2 465 m³/s)

0,80 m: niveau moyen de la Garonne (environ 200 m³/s) à Portet-sur-Garonne

<u>0 m</u>

NB: débits à Portet/Garonne

* Crue mesurée à 8,32 m en 1875. Modélisée à 7,55 m aujourd'hui.







PHEC* : période de retour

estimée entre 300 et 500

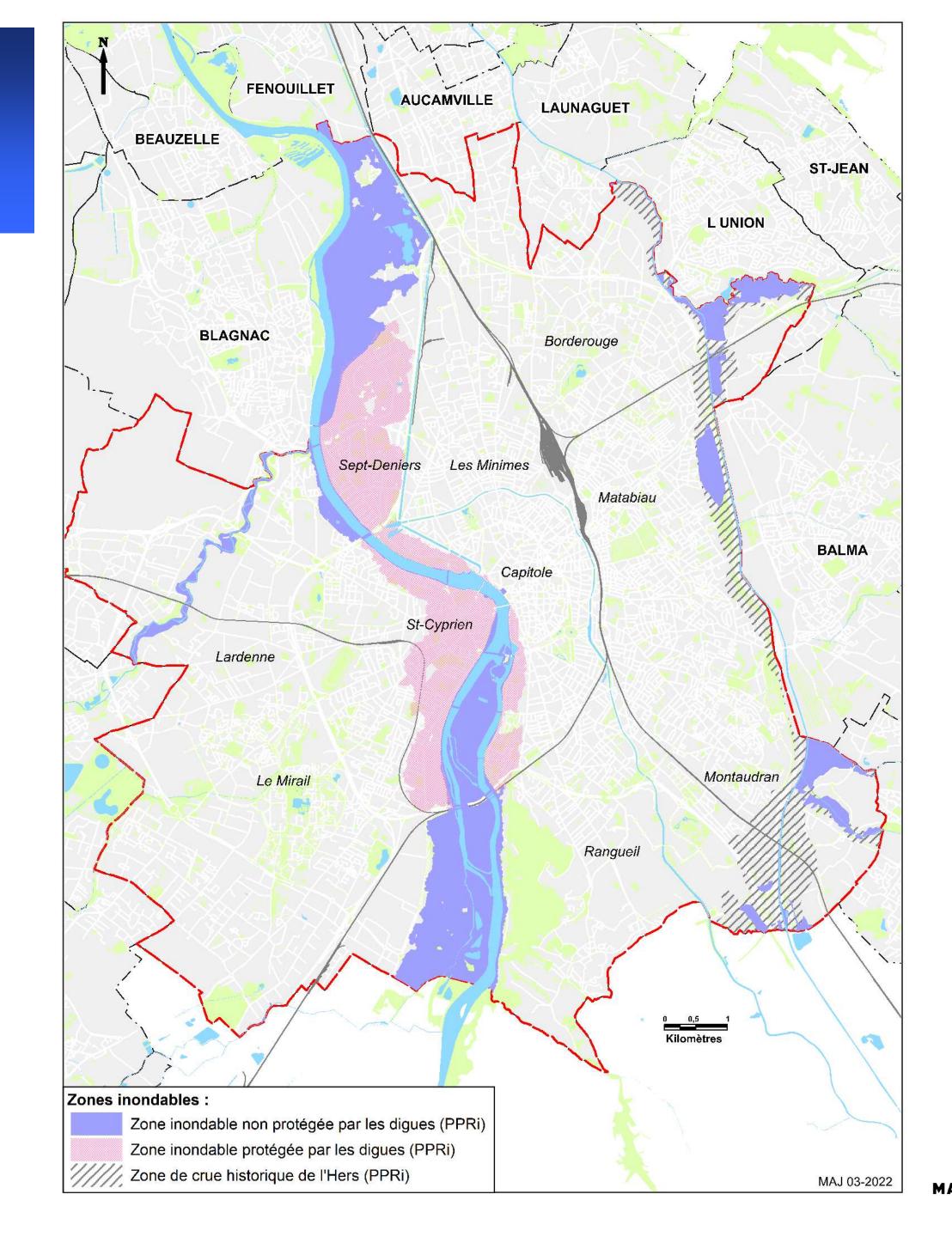
ans

LES ZONES INONDABLES A TOULOUSE pour une crue type 1875

- des zones inondables par la Garonne, non protégées
- environ 4.300 habitants
- environ 5.600 emplois
 - des zones inondables par la Garonne, protégées
- environ 44.500 habitants
- environ 20.000 emplois (7.500 entreprises)

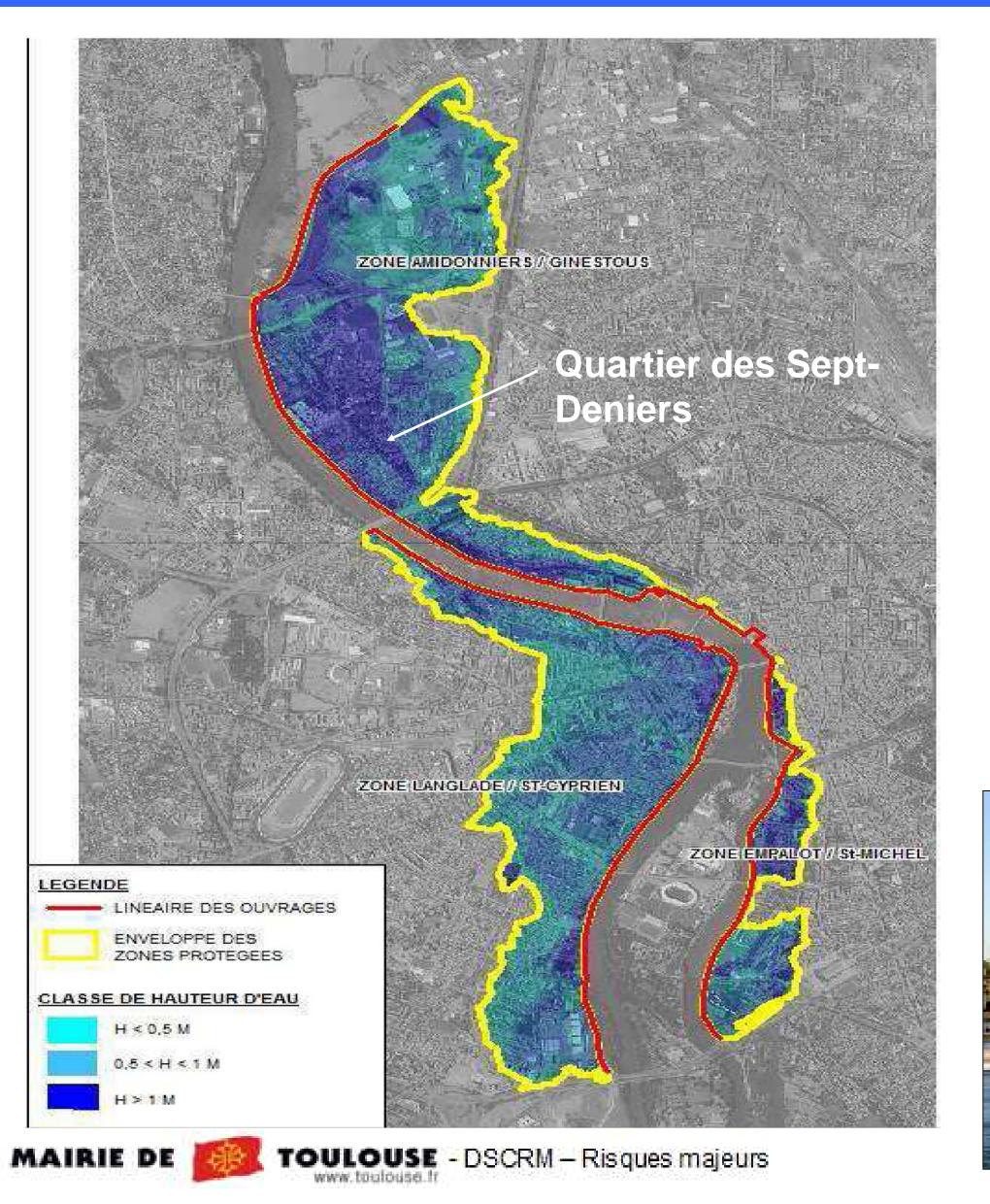
Données extraites du diagnostic de vulnérabilité de Toulouse Métropole – 2016 – ISL et Agenceter







DES OUVRAGES DE PROTECTION : LES DIGUES









DES OUVERTURES A FERMER POUR PROTEGER LA VILLE

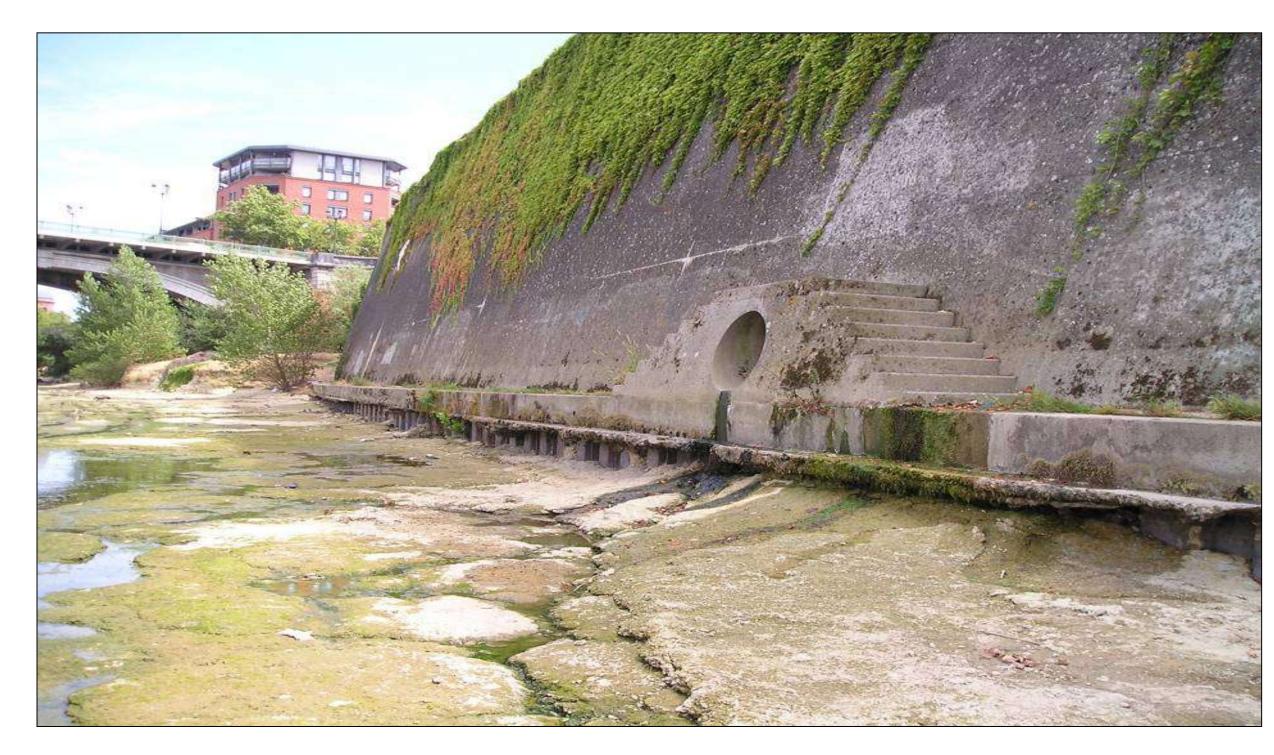
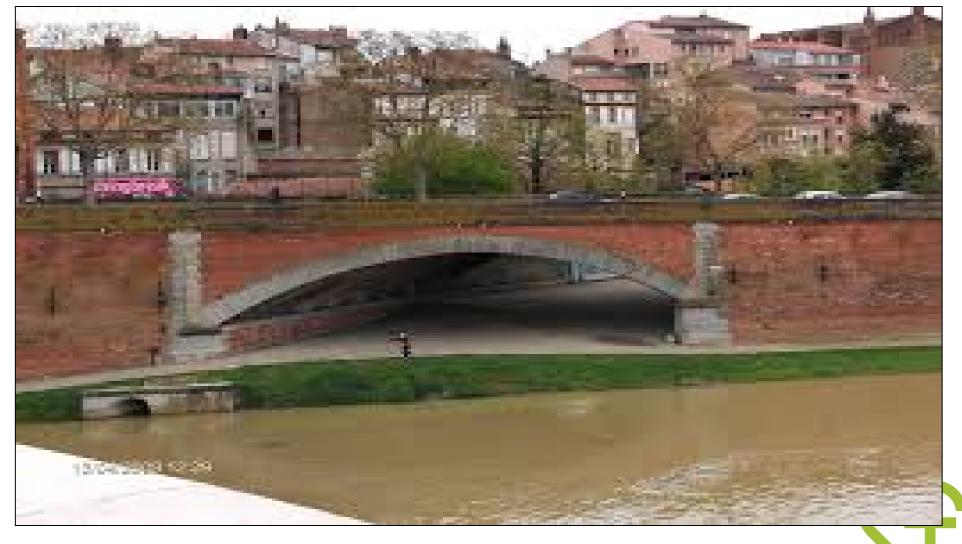


Photo ex Direction Voie Publique – Mairie de TOULOUSE

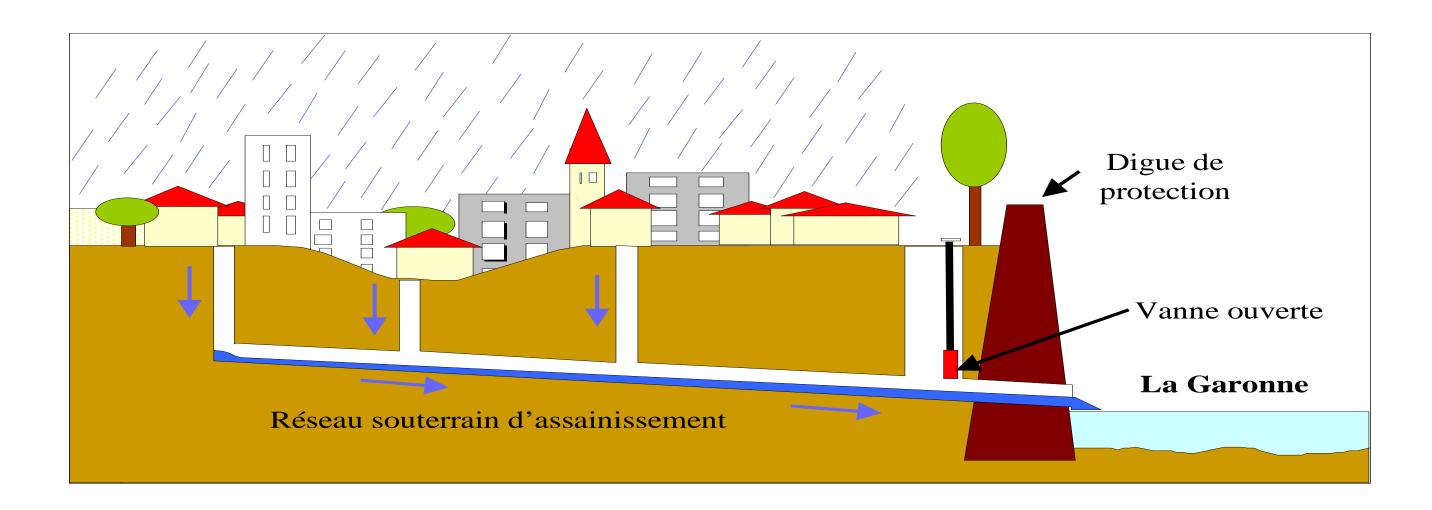
Sortie de collecteurs d'eaux pluviales...



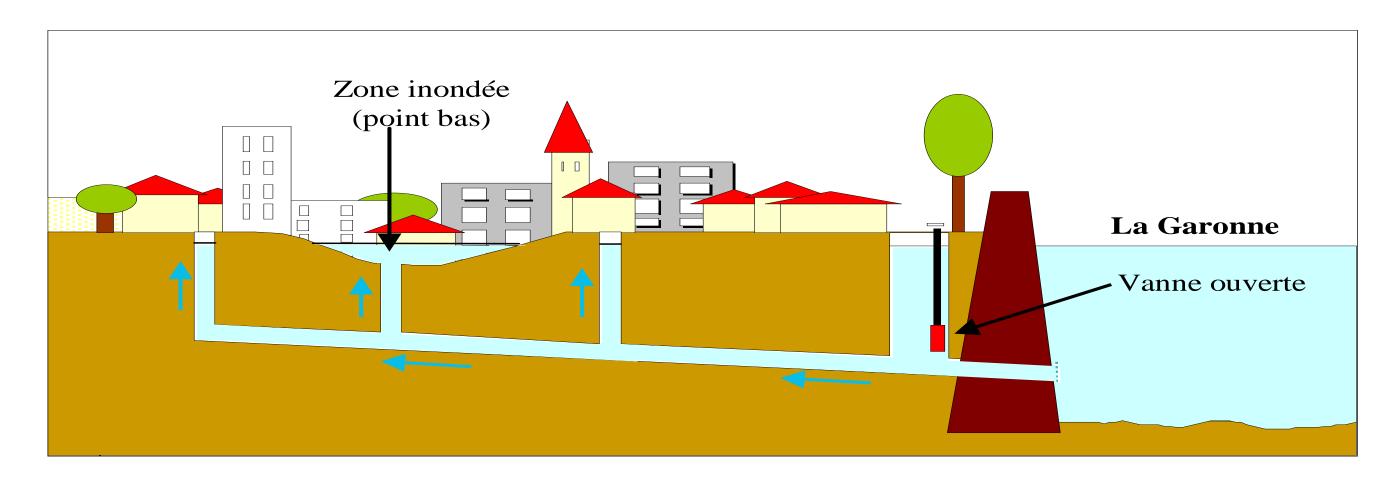
Passages divers...



DES VANNES ET POMPES SUR LES EXUTOIRES DES COLLECTEURS

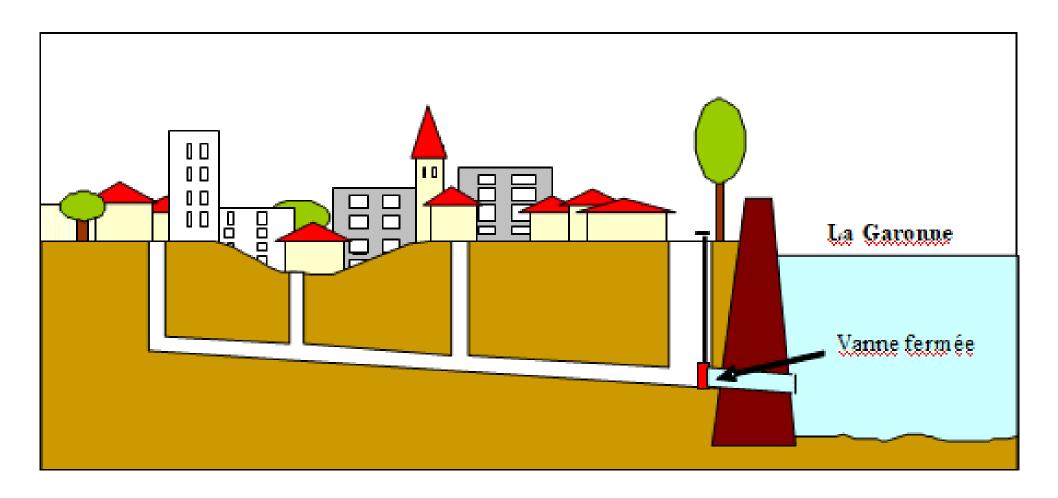


Fonctionnement normal, par temps pluvieux



En période d'inondation, en l'absence de mesure

DES VANNES ET POMPES SUR LES EXUTOIRES DES COLLECTEURS (suite)



Fermeture des vannes (vannes doubées) pour é viter le refoulement

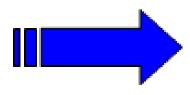
des eaux de crue



Mise en marche de pompes

pour é viter la saturation du ré seau par les eaux de pluie

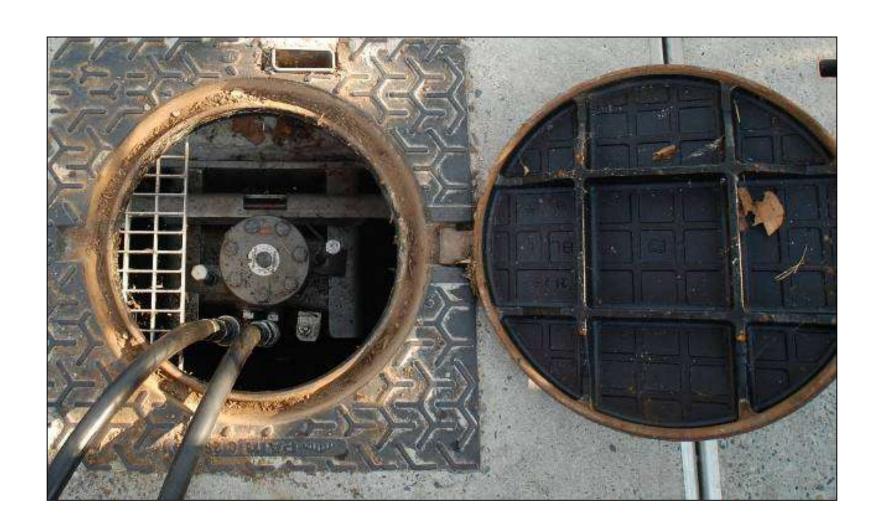
Schémes Voie Publique/DSCRM



97 vannes au total à fermer (sur 68 sites), 27 pompages fixes à actionner (dont 5 déjà alimentés en électricité)



FERMETURE DES VANNES ET ACTIVATION DES POMPES

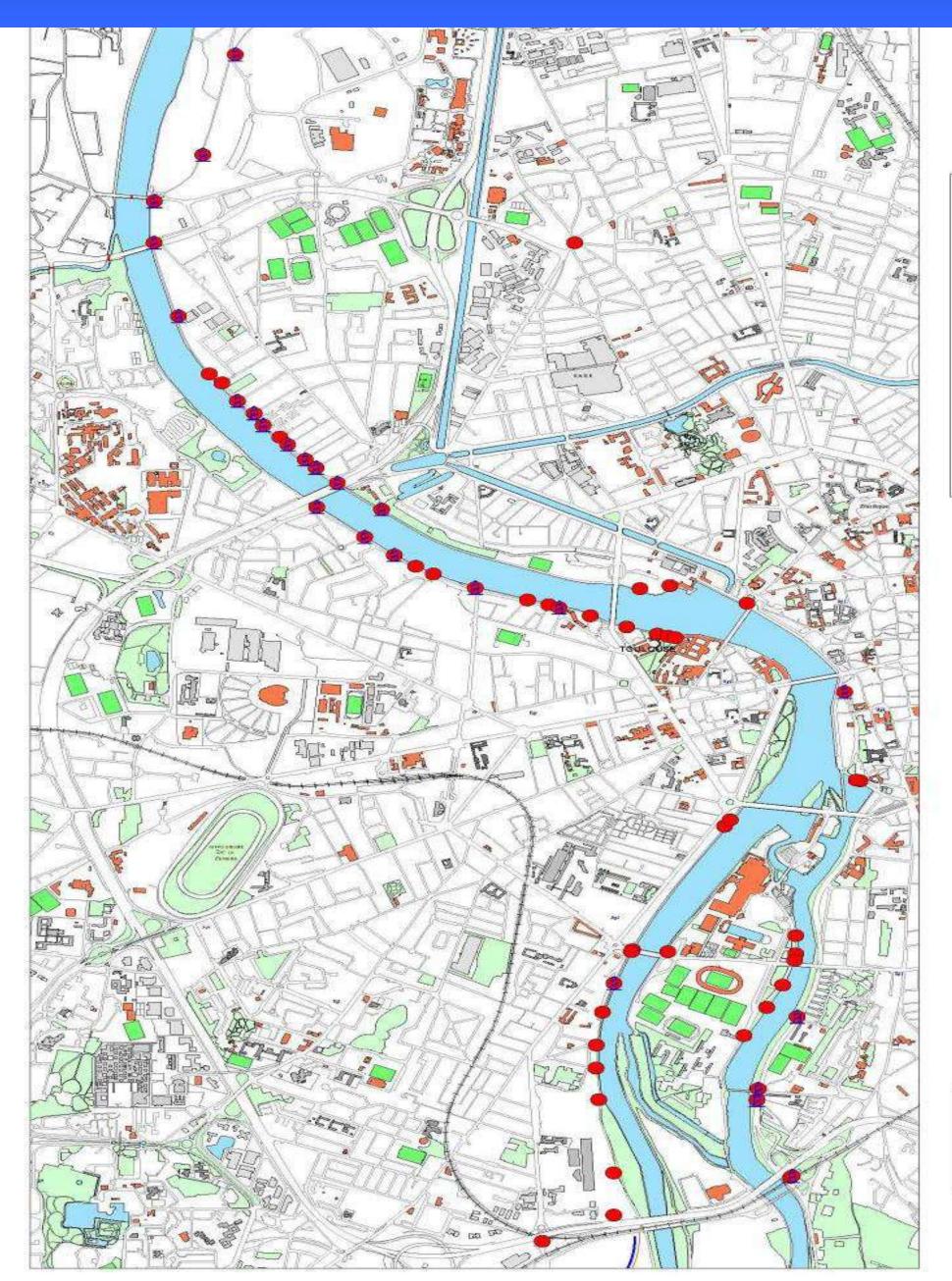


97 vannes au total à fermer (sur 68 sites),

27 pompages fixes à actionner (dont 5 déjà alimentés en électricité)







FERMETURE DES PORTES ETANCHES ET MISE EN PLACE DES BATARDEAUX



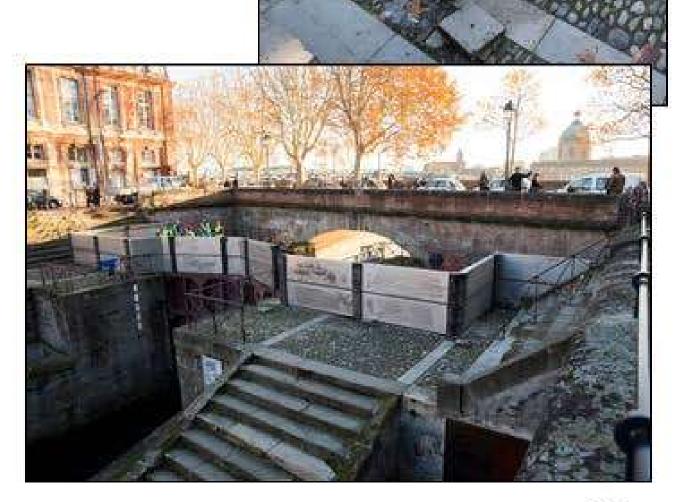
Porte étanche de La Garonnette



Batardeaux sur l'Eduse Saint-Pierre (VNF)



Portes étanches Viguerie (photos Toulouse Métropole)



Quartier

Mon

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

La responsabilité du Maire en matière de sécurité civile* :

- PREVENIR, par des précautions convenables,
- FAIRE CESSER, par la distribution des secours nécessaires,
- POURVOIR D'URGENCE à toutes les mesures d'assistance et de secours et, s'il y a lieu,
- PROVOQUER L'INTERVENTION de l'administration supérieure

Article L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.)

* les accidents et les fléaux calamiteux ainsi que les pollutions de toute nature, tels que les incendies, les inondations, les ruptures de digues, les éboulements de terre ou de rochers, les avalanches ou autres accidents naturels, les maladies épidémiques ou contagieuses, les épizooties, Quartier

Mon

+ Facile

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

MAIRIE DE

• OBLIGATOIRE pour les communes concernées par un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) approuvé ou un Plan Particulier d'Intervention (PPI)

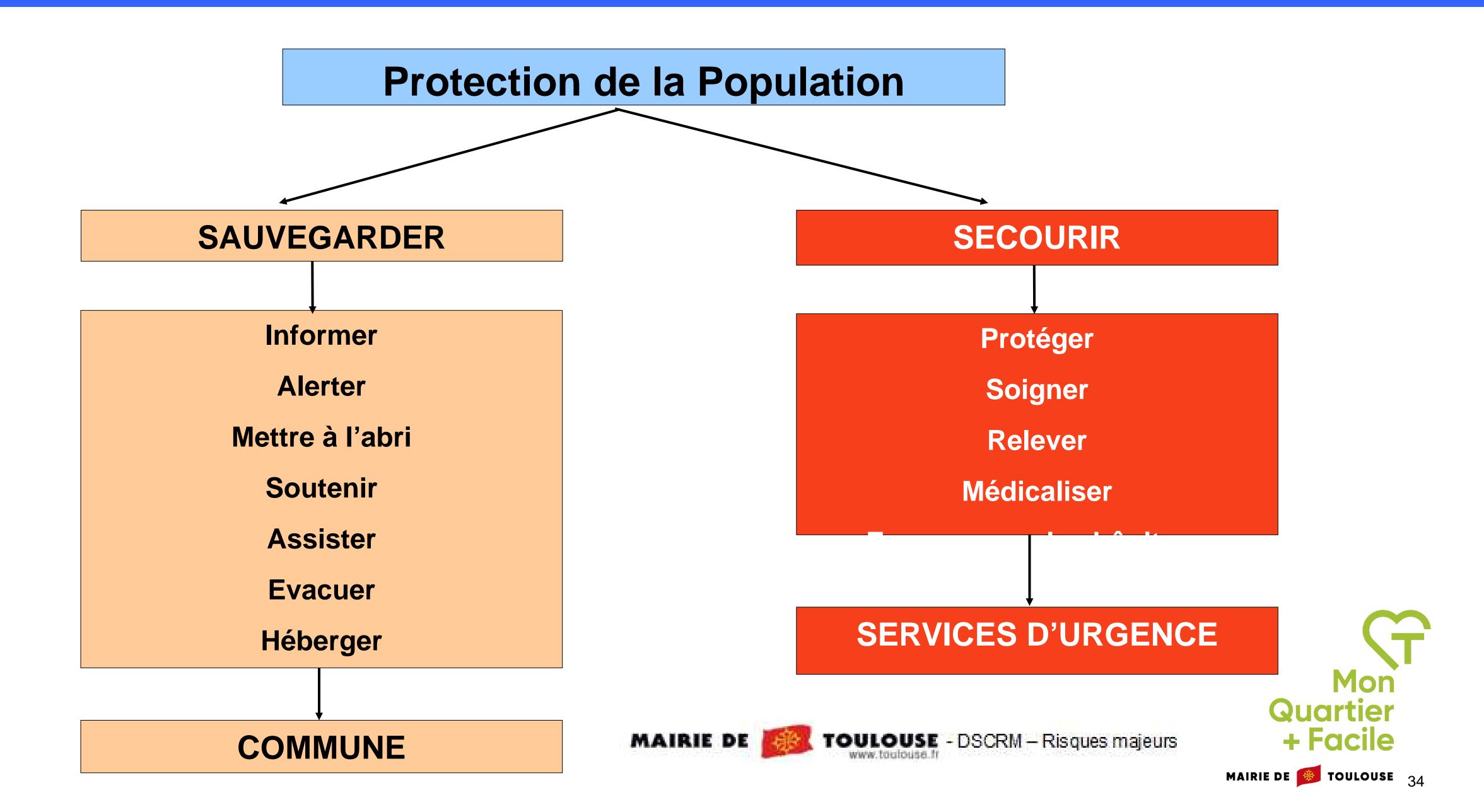
Evolution avec la Loi « MATRAS » du 25 novembre 2021 : obligation étendue aux communes exposées aux risques minier, inondation, volcanique, sismique, incendie de forêts et cyclonique (territoires ultramarins).

 DEFINIT L'ORGANISATION prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population.

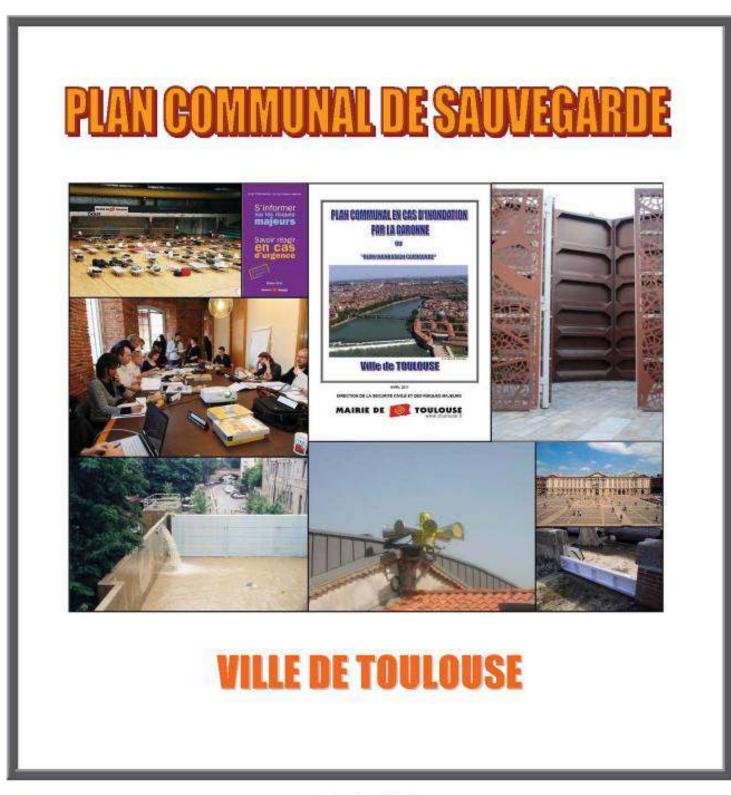
Loi n°2004-811 du 13 août 2004 dite Loi de « Modernisation de la Sécurité Civile » (codifié dans le Livre VII du Code de la Sécurité intérieure depuis mai 2012). Décret d'application n° 2005-1156 du 13 septembre 2005 TOULOUSE - DSCRM - Risques majeurs



LE SECOURS ET LA SAUVEGARDE



LES PRINCIPES DU PCS DE TOULOUSE









- un document général, consultable par le public
- absence d'annuaire (hors numéro vert),
- décrit en particulier les stratégies et consignes de sauvegarde pour chaque risque,
- absence de détail opérationnel (organisation et missions précises des services, liste et localisation des moyens,...)

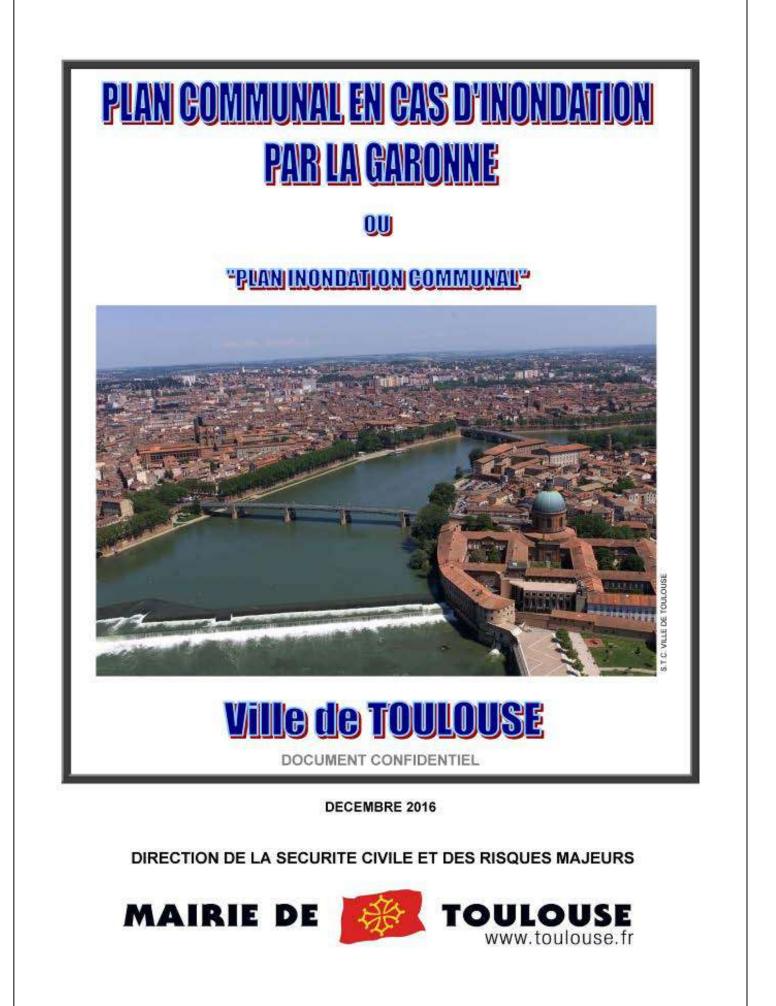
Renvoi à des documents confidentiels à visée opérationnelle, partagés par les services concernés Mon Quartier

+ Facile

LE PLAN INONDATION COMMUNAL

Le Plan Inondation Communal (PIC) : un document confidentiel, à visée opérationnelle :

- un guide pour l'organisation et les actions des services au fur et à mesure de la montée des eaux de LA GARONNE (à l'échelle du Pont-Neuf)
 - intègre le risque de rupture des digues et de défaillance des dispositifs de protection
 - comprend des annuaires et des informations qui pourraient porter atteinte à la sécurité de la Ville si elles étaient exploitées par des personnes mal intentionnées.

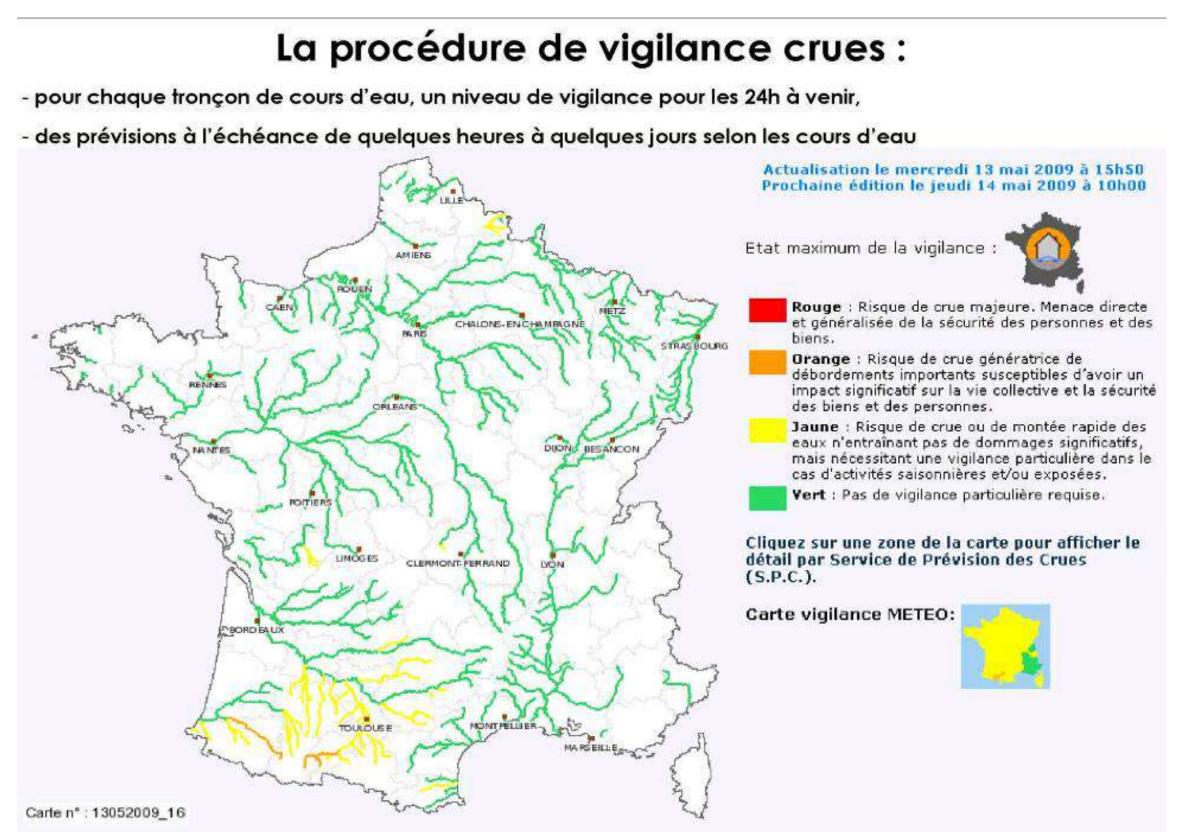


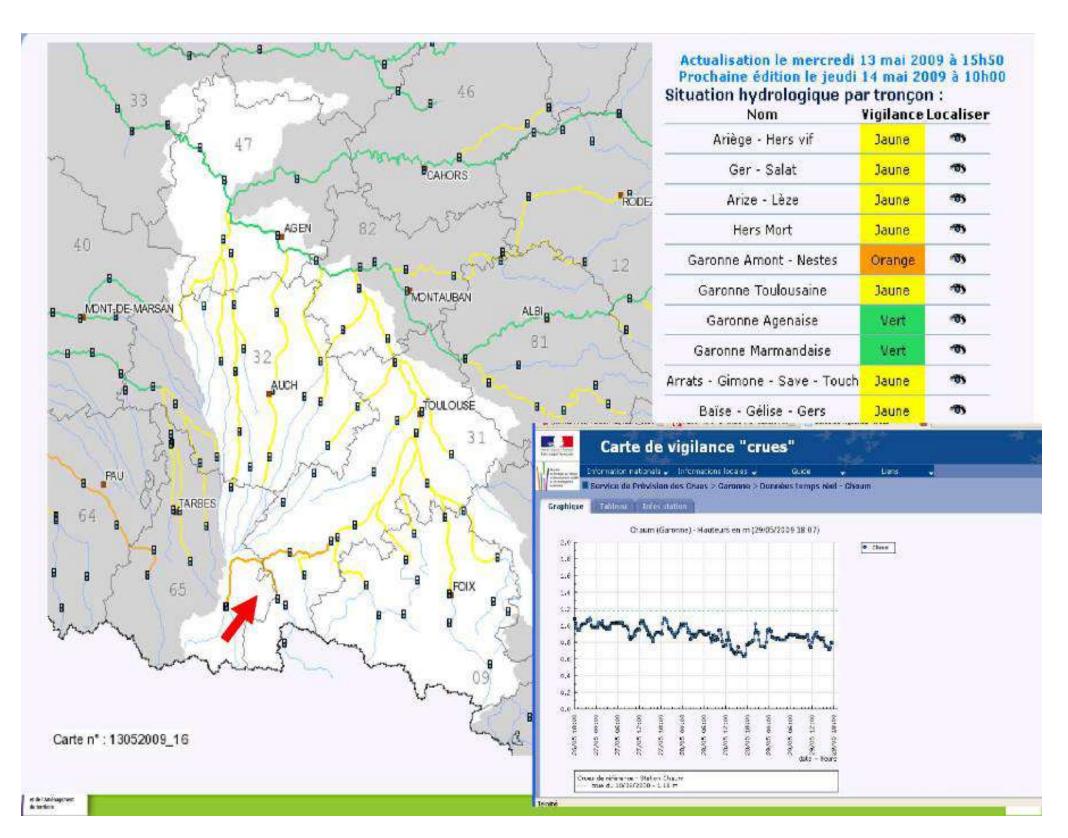




LES SOURCES D'INFORMATION POUR PRENDRE DES DECISIONS

Les données d'observation et de prévision de crues sur le site vigicrues.gouv.fr





L'accès à des prestations météorologiques diverses (alertes fortes précipitations, images radar expertisées avec prévision à 3 h, bulletin montagne, appels possibles à un prévisionniste...etc)





PRINCIPAUX ELEMENTS PRIS EN COMPTE DANS LE PIC

- Différents niveaux d'alerte : vigilance, pré-alerte et alerte susceptible de déclencher l'ouverture du Poste de Commandement Communal
- Les manœuvres sur les vannes et pompes au niveau des exutoires des collecteurs d'eaux pluviales
- La fermeture des portes étanches et la mise en place de batardeaux
- L'évacuation des populations situées dans les zones inondables, après interdiction des accès aux zones concernées
- L'alerte d'un certain nombre d'établissements et de la population
- Le refuge ou l'évacuation des populations situées derrière les digues
- Le retour à la normale











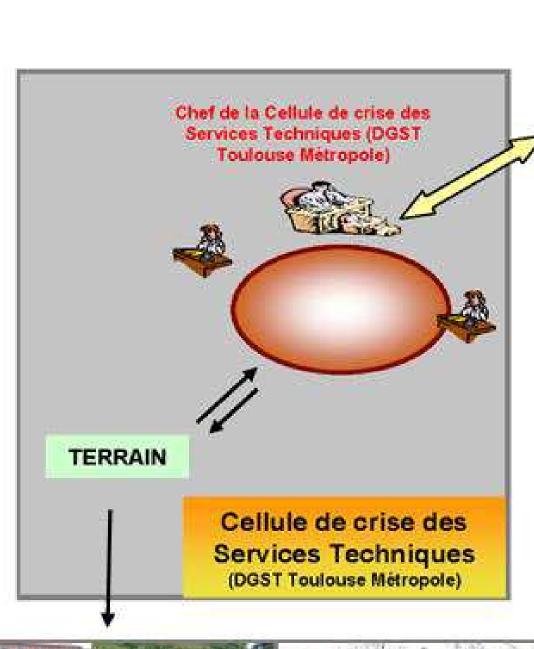


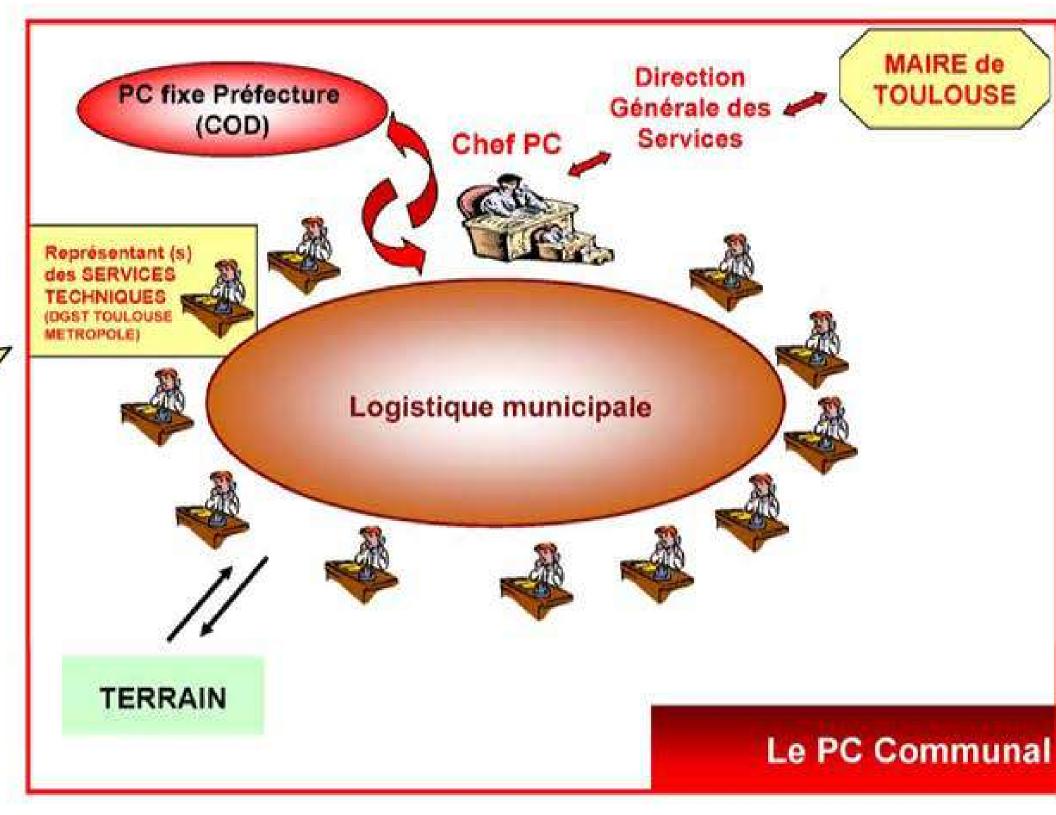




L'ORGANISATION DU PCC* EN LIEN AVEC LA CELLULE DE CRISE DES SERVICES TECHNIQUES DE LA MÉTROPOLE ET LA PRÉFECTURE

* Poste de Commandement Communal







Mise en place de batardeaux

Fermeture de portes étanches

Dépose de barrières

Fermeture de vannes et mise en œuvre de pompages ...



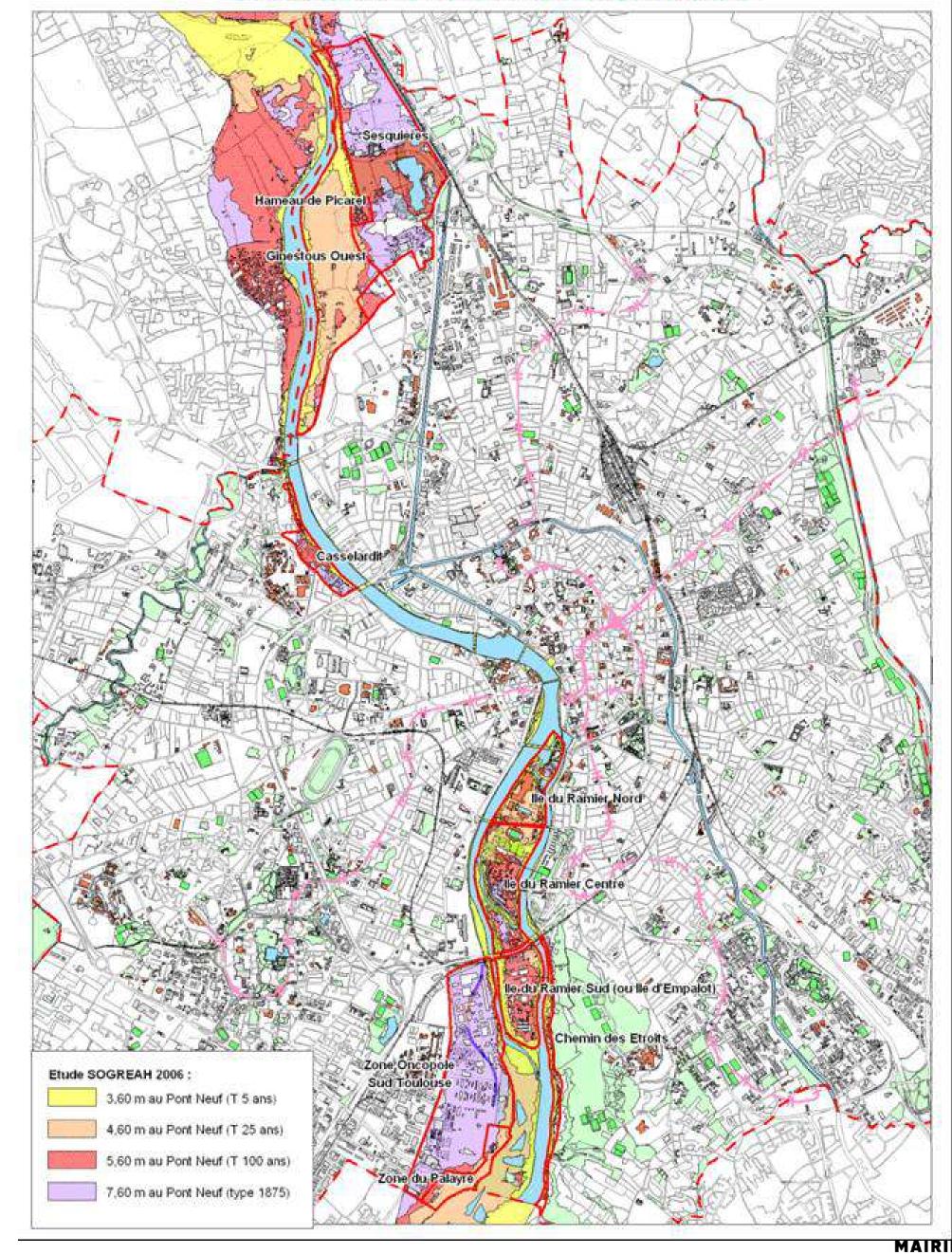
LES ZONES NON PROTEGEES

Différents secteurs d'alerte pour évacuation impérative

en fonction de la hauteur de la Garonne (déclenchement si prévisions à la hausse).



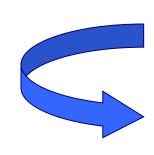
CRUES DE LA GARONNE : SECTEURS D'ALERTE POUR EVACUATION EN ZONES NON PROTEGEES PAR LES DIGUES





LE RISQUE RUPTURE DE DIGUES : UN VOLET SPECIFIQUE

Impossibilité d'envisager un nombre limité de scénarios de rupture



Dispositif opérationnel :

- basé sur un plan adaptable en fonction des situations et des prévisions de montée de la Garonne.
- détaché de celui concernant les zones non protégées, mais s'y ajoute.
- avec nécessité d'anticiper au maximum l'analyse du risque de défaillance des ouvrages de protection et la prise de décision (pour limiter les phénomènes inévitables de congestion de la circulation). Analyse susceptible d'être faite dès 2,50 m au Pont-Neuf, en fonction des prévisions de crue que peut fournir le SPC (Service de Prévision des Crues). Mon

+ Facile

Quartier

LES ENJEUX: ETABLISSEMENTS SENSIBLES

De nombreux établissements sensibles concernés :



18 écoles maternelles, 13 écoles élémentaires, 7 collèges, 4 lycées

23 établissements de petite enfance

10 établissements pour personnes âgées (EHPA, EHPAD)

8 établissements de santé (cliniques, hôpitaux de jour..)

et de nombreux autres (enfance/loisirs/culture et handicap).

Pour chaque établissement concerné :



- une information à faire,
- un plan de sauvegarde à établir en fonction des études de vulnérabilité (électricité, groupe électrogène, population concernée...) et en compatibilité avec le PIC : prévoir des évacuations « symétriques » vers un établissement similaire, hors zone de risques (identifier l'établissement, l'itinéraire à parcourir...).

Quartier

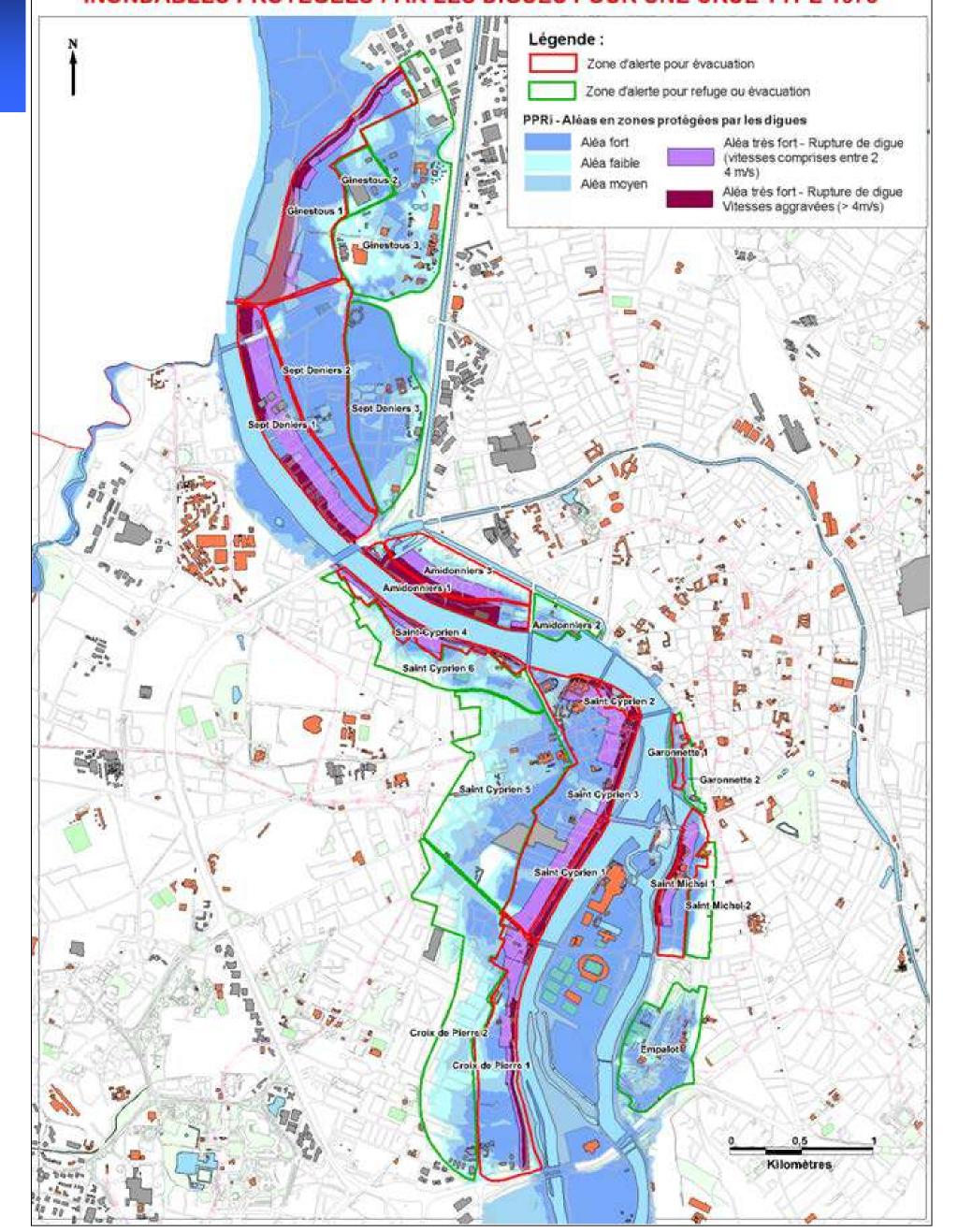
+ Facile

LES ZONES PROTEGEES

Différents secteurs d'alerte pour :

- évacuation impérative ou
- refuge dans les étages et à défaut évacuation

Différents scénarios de prévision de crue (pour 5 mètres et +) avec des zones d'alerte et stratégies de sauvegarde adaptées



PERIMETRES D'ALERTE ET CONSIGNES ASSOCIEES DANS LES ZONES



Mon

Quartier

+ Facile

POUR CHAQUE SCENARIO DE CRUE

Un plan global de gestion du trafic à l'échelle de Toulouse

- pour les différents gestionnaires routiers, sous la Direction du Préfet,
- pour faciliter les évacuations (interventions au niveau des échangeurs de la rocade)

Des plans locaux de gestion du trafic :

- un axe rouge, itinéraire privilégié et à protéger, pour la circulation des services de secours,
- le ou les principaux itinéraires d'évacuation à emprunter par la population qu'il convient de guider vers les centres d'hébergement retenus,
- un point d'ancrage pour les équipages de Police Nationale (voire de Police municipale).

Des fiches d'identité par zone d'alerte :

- un plan du secteur d'alerte avec la consigne de sauvegarde
- la liste et la position des principaux enjeux identifiés
- la liste et la position des points de regroupement pour la population (et itinéraires d'évacuation) Mon



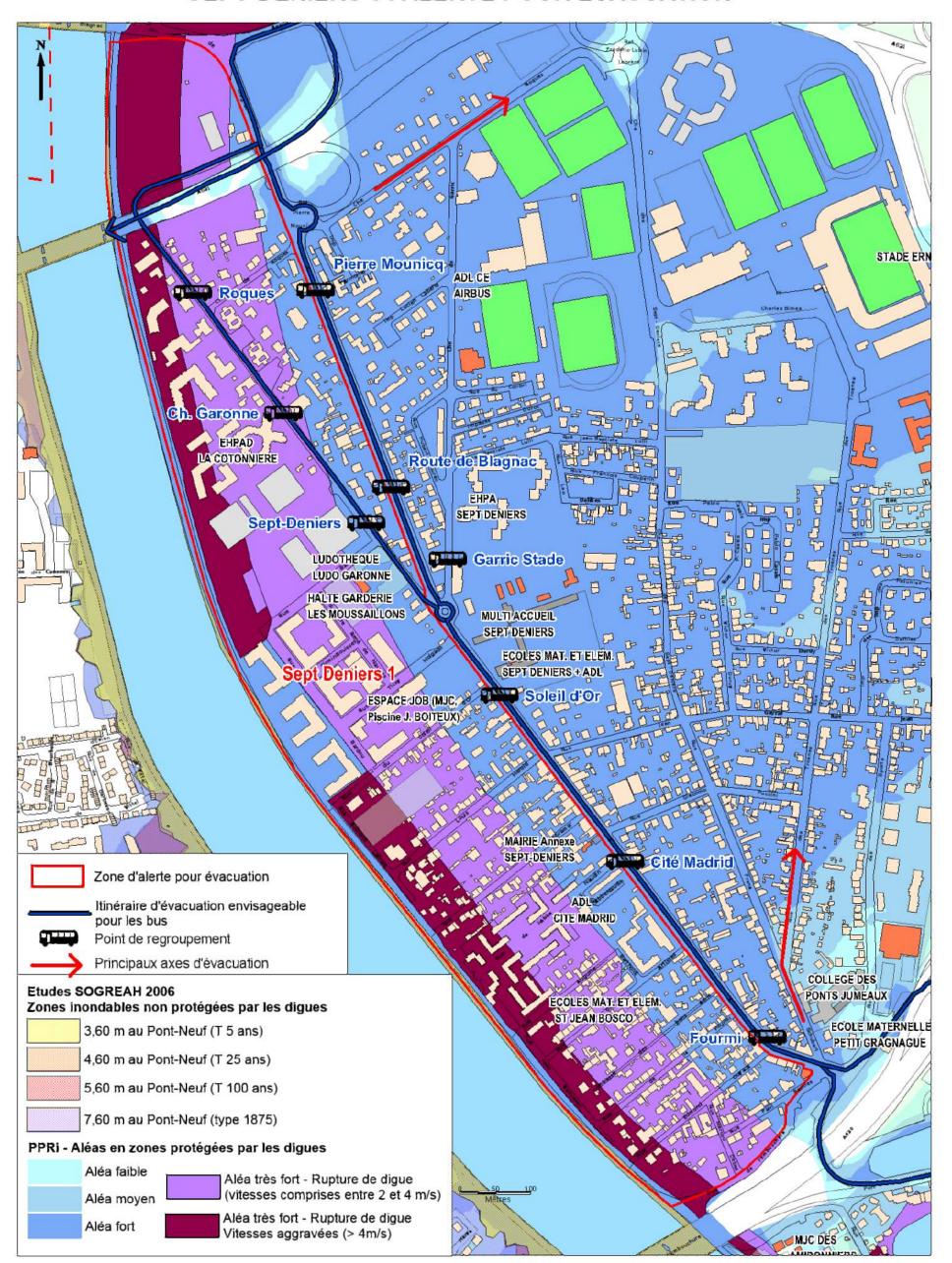
LES ZONES D'ALERTE : ELEMENTS DU PCS

Une carte par zone d'alerte avec :

- l'emprise de la zone d'alerte,
- les points de regroupement et itinéraires envisageables pour les bus,
- les axes d'évacuation.



SEPT-DENIERS 1: ALERTE POUR EVACUATION



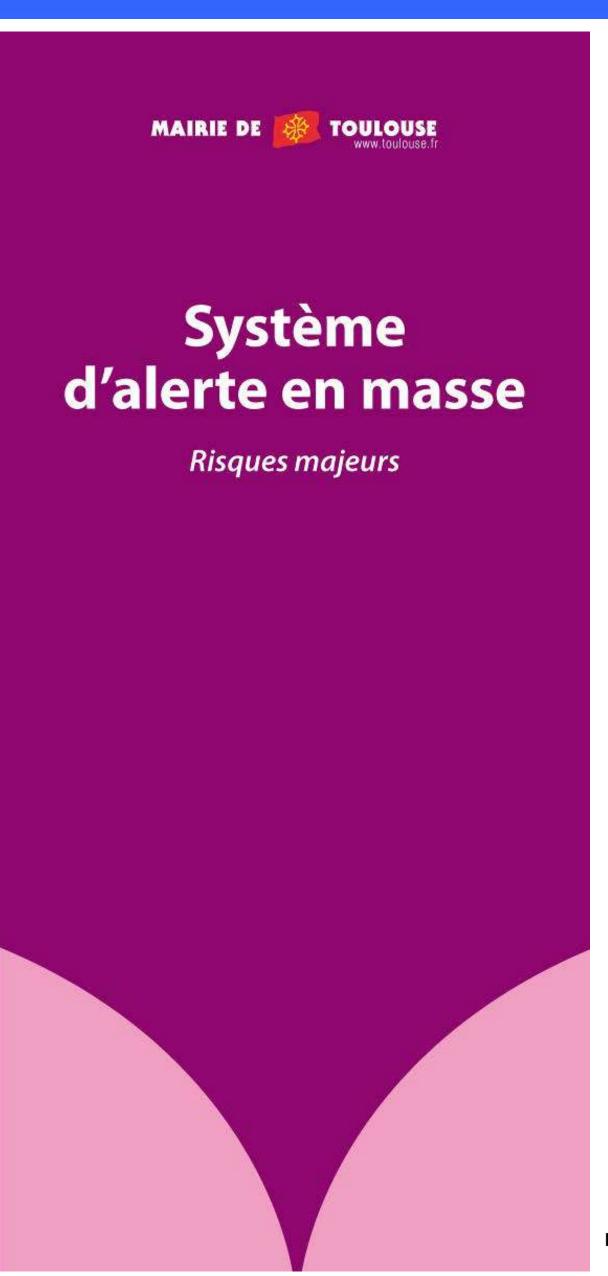


L'ALERTE DES POPULATIONS

Un système d'alerte en masse :

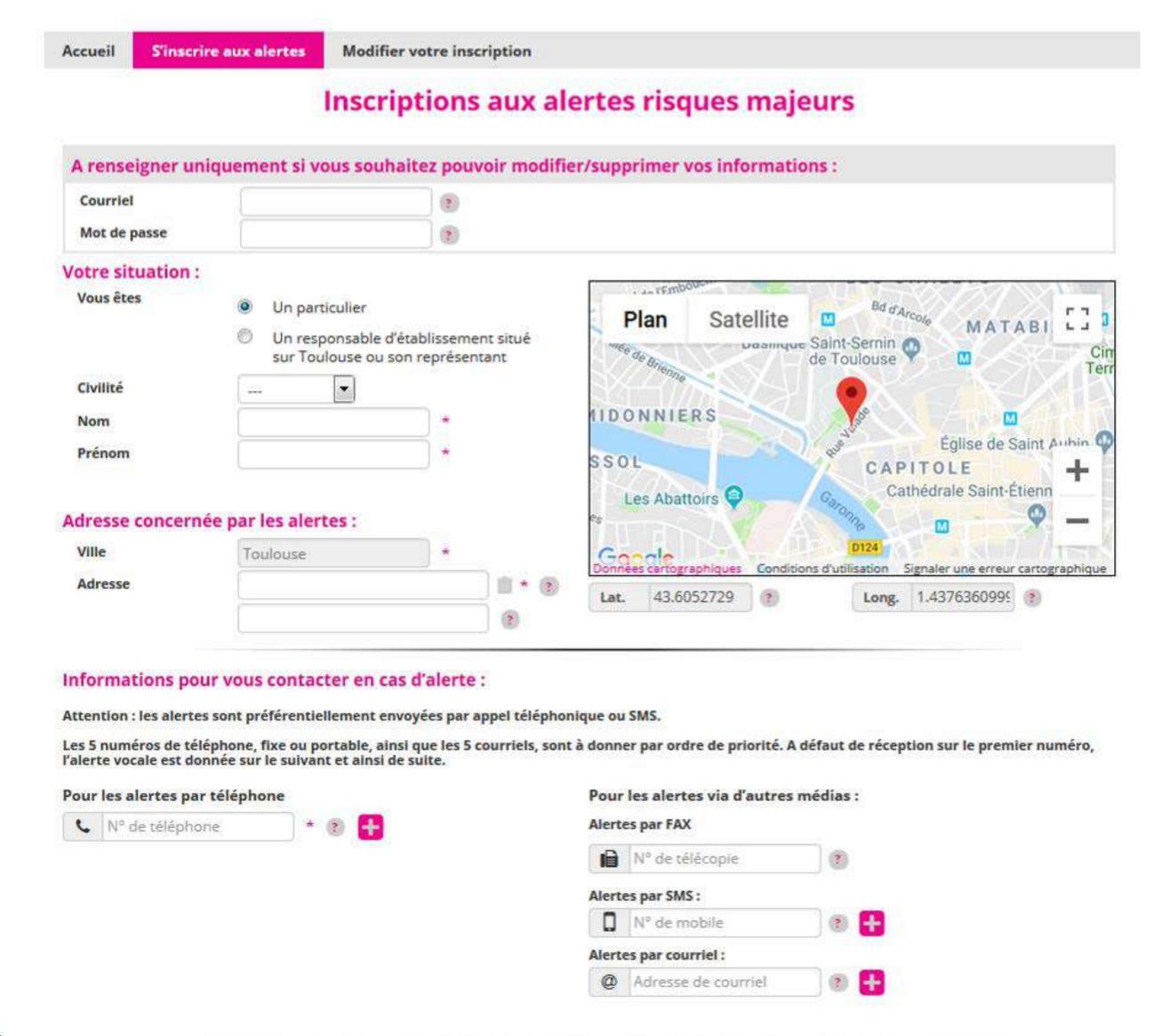
- les médias utilisés : appels téléphoniques (avec possibilité d'acquitter la bonne réception du message), des SMS, courriels, fax
- la capacité d'appels : 300.000 appels/heure (appels de 30 sec), 3.000 appels en simultané.
- les messages : pré-enregistrés ou enregistrés au moment de l'événement (synthèse vocale à partir d'un texte écrit ou enregistrement sonore via un téléphone par exemple)
- l'annuaire : les données importées des annuaires pages blanches, pages jaunes et autres opérateurs de téléphonie mobile, des listes importées (cf annuaire des établissements du Plan Inondation Communal), des inscriptions en ligne (listes rouges, téléphones portables)...





L'ALERTE DES POPULATIONS

Une inscription au système d'alerte en masse depuis montoulouse.fr





Durée de l'inscription :



Mon

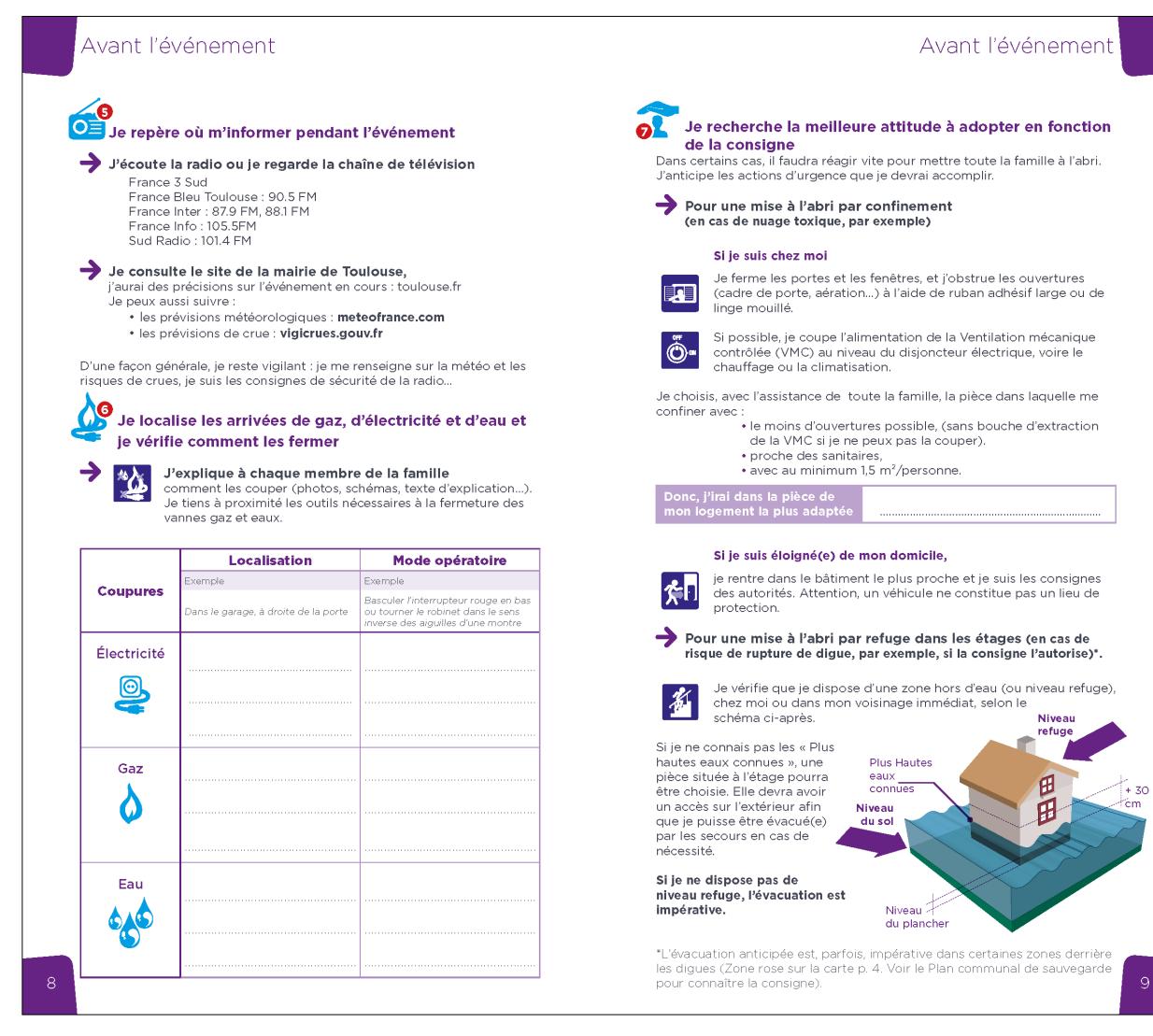
Quartier

+ Facile

TOUS ACTEURS DE SECURITE CIVILE

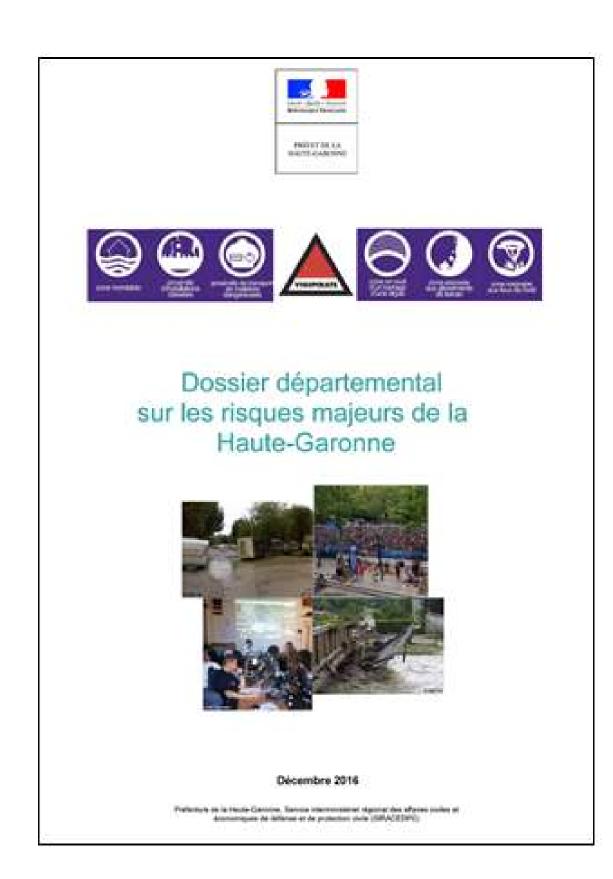
LE PLAN FAMILIAL DE MISE EN SÛRETE : pour que chaque famille puisse se préparer

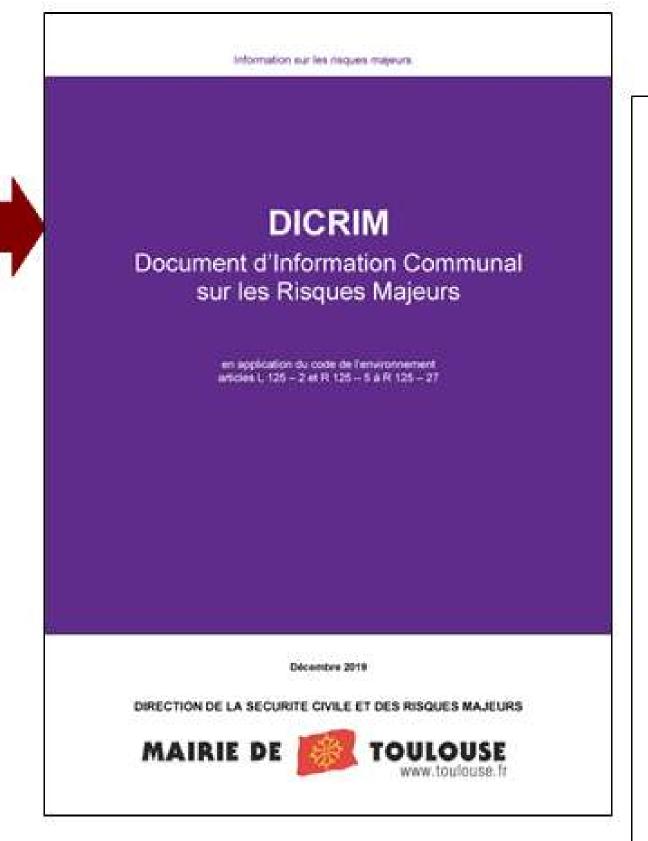




LE DOSSIER DEPARTEMENTAL **DES RISQUES MAJEURS:**

consultable au Capitole, dans les Mairies de quartier et sur le site de la Préfecture LE DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS : consultable au Capitole, dans les Mairies de quartier et sur www.toulouse.fr









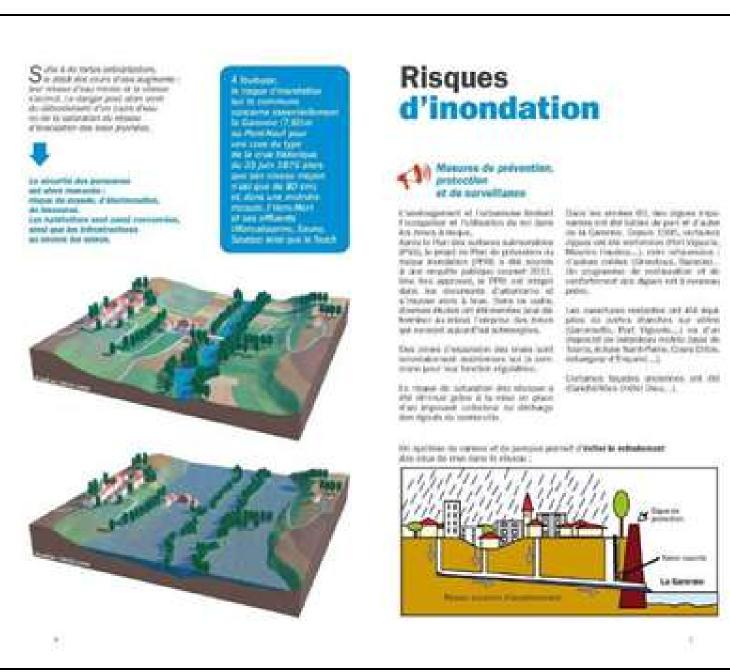
LE LIVRET D'INFORMATION SUR LES RISQUES MAJEURS : une

version grand public du DICRIM, distribuée dans « A TOULOUSE » et disponible en Mairies

L'AFFICHE COMMUNALE DES RISQUES ET

CONSIGNES: envoyée aux établissements en zones de risque (affichage au niveau des accès) et disponible en Mairie et sur Internet







(modèle national retravaillé)

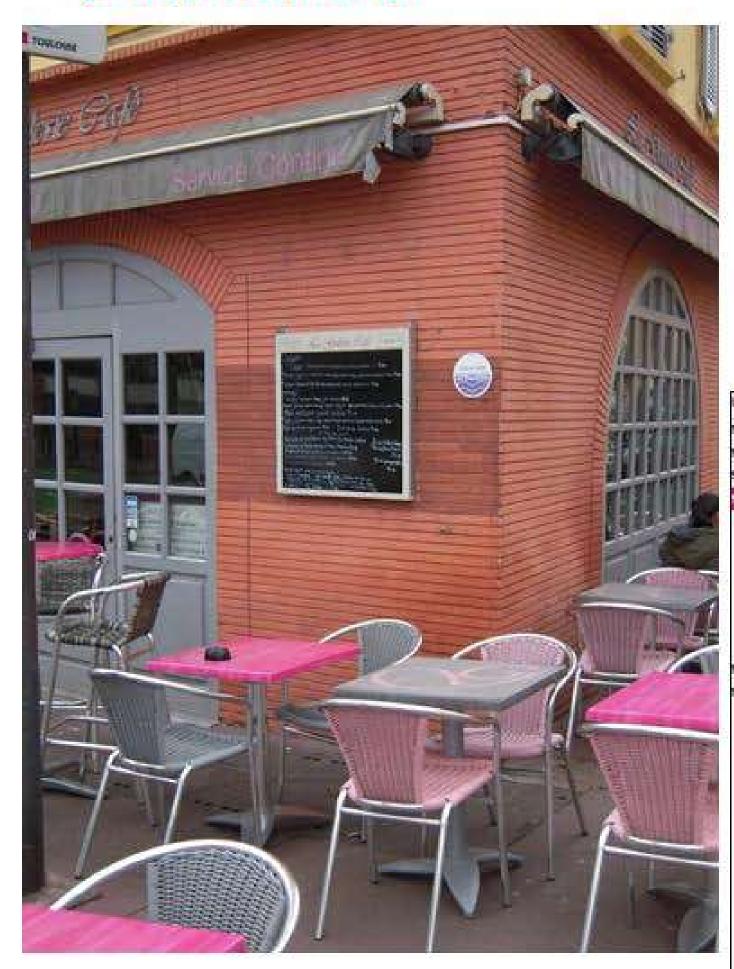




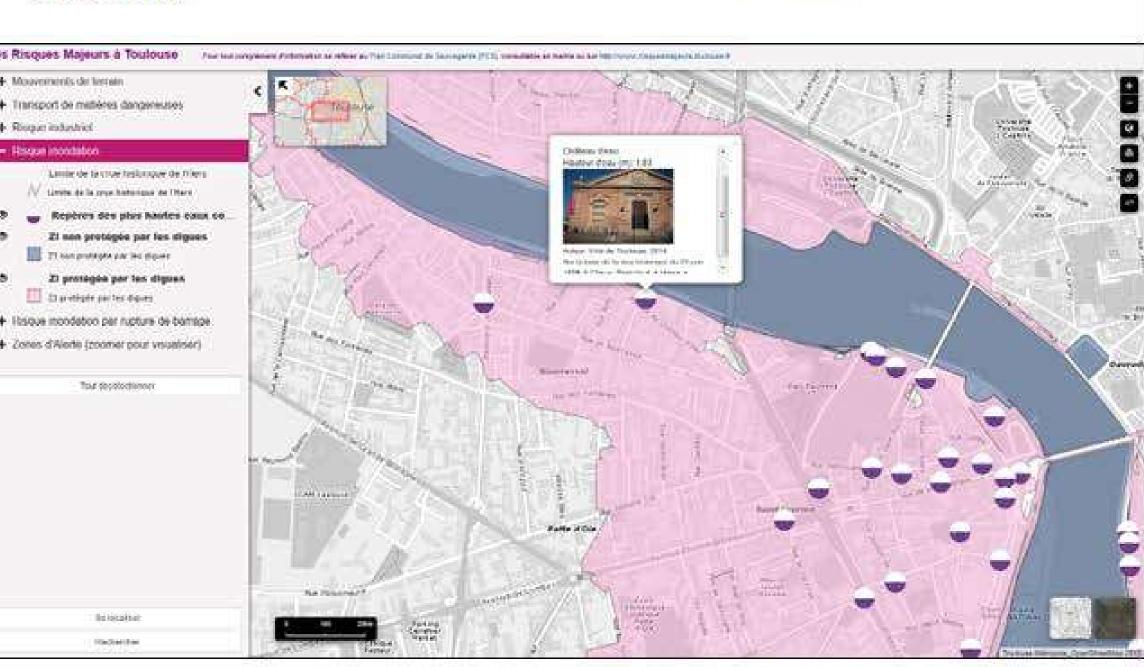


DES REPÈRES DE LA CRUE HISTORIQUE du 23 juin 1875

(33 repères posés)



garder la mémoire des crues passées (modèle national)







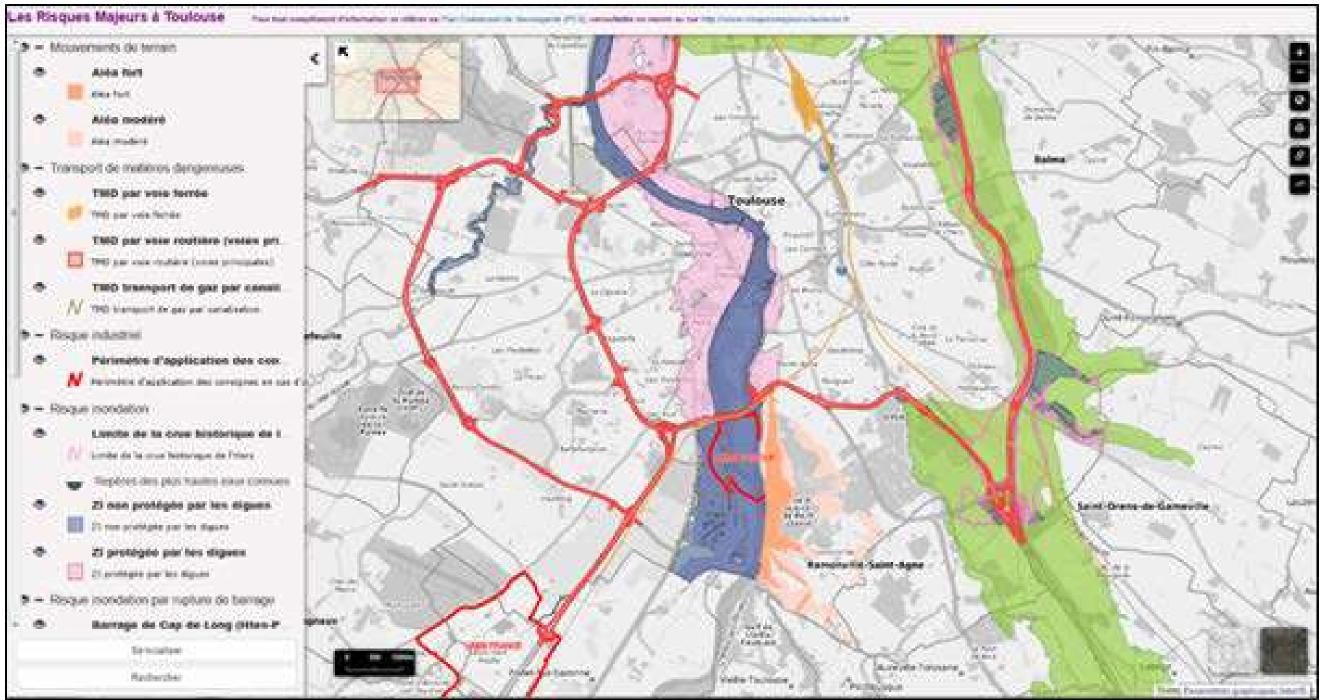


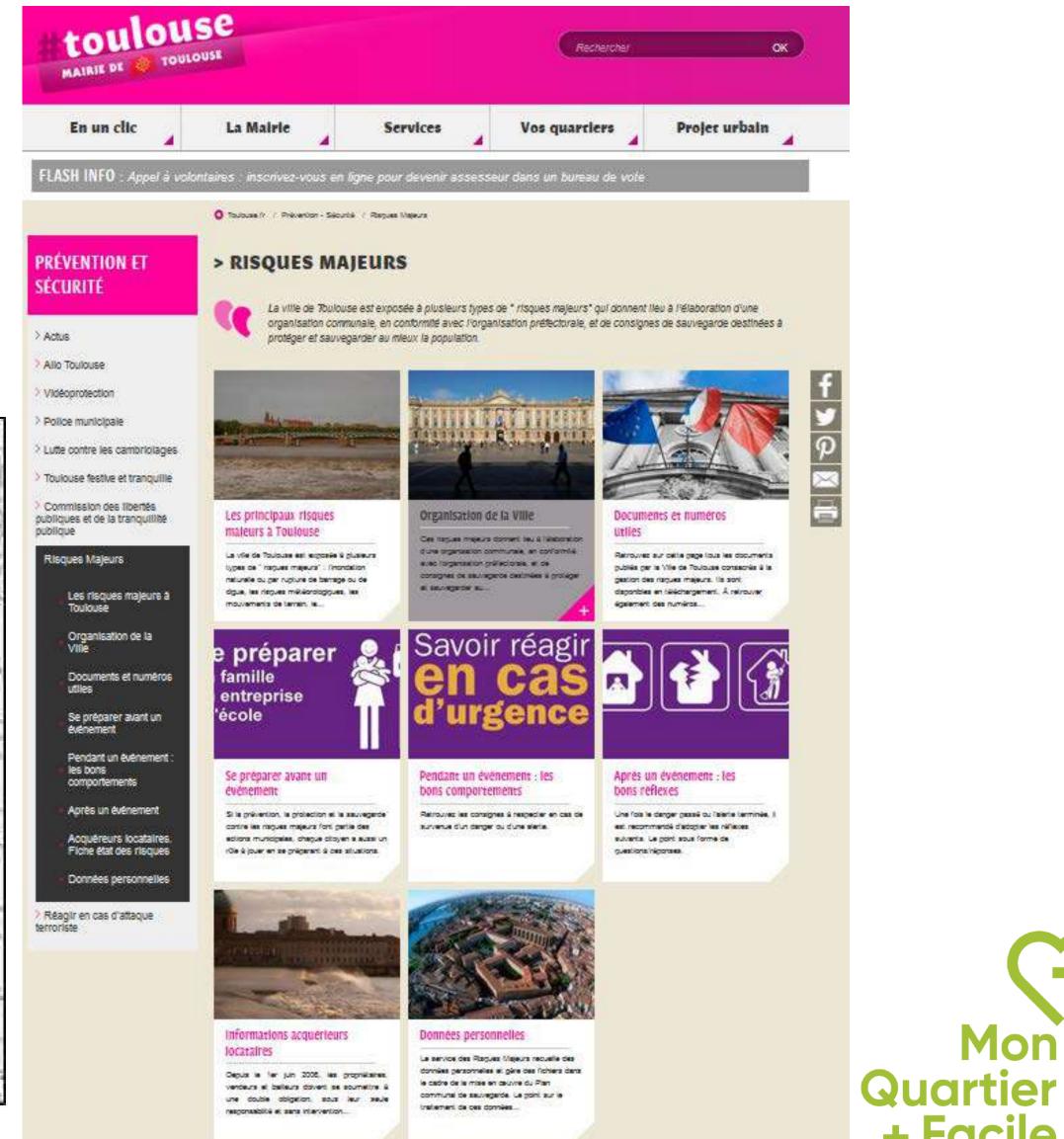
UN SITE INTERNET:

risquesmajeurs.toulouse.fr

ET UNE CARTOGRAPHIE INTERACTIVE

www.plan.toulouse.fr









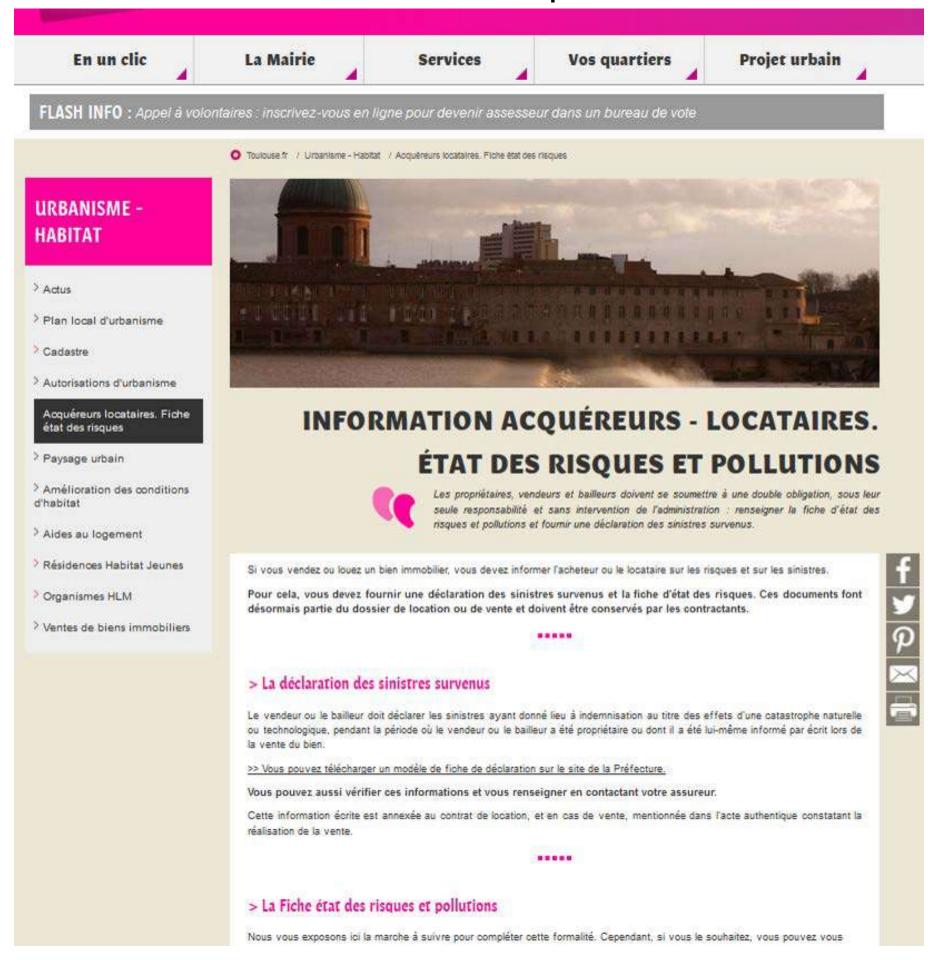
+ Facile

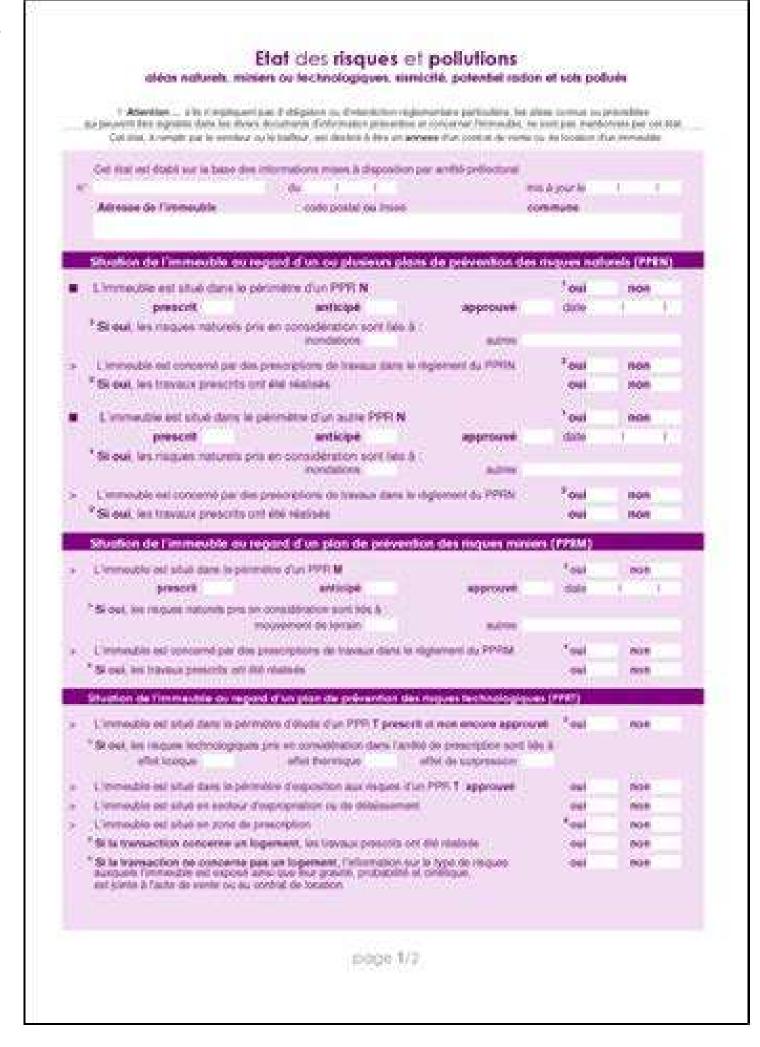
Mon

L'ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS : une pièce nécessaire lors de toute transaction immobilière (obligatoire pour

TOULOUSE entièrement couverte par le PPR Inondation). Des données en ligne, accessibles au Service des Autorisations d'urbanisme

ou sur le site de la Direction Départementale des Territoires







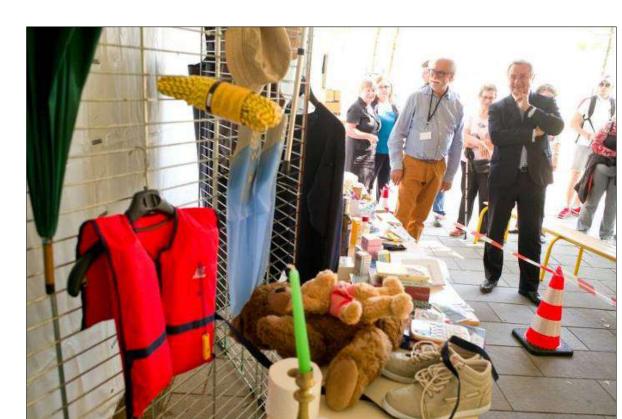
UN FORUM SUR LES RISQUES MAJEURS LE 21 SEPTEMBRE 2016 :













- Un projet éducatif partagé avec les enfants (avec le Rectorat et l'IFFO-RME) :
 - Des interventions pendant le temps scolaire et une sortie







• Remise d'attestations et distribution de kits d'urgence à chaque enfant suite à l'exercice PPMS

















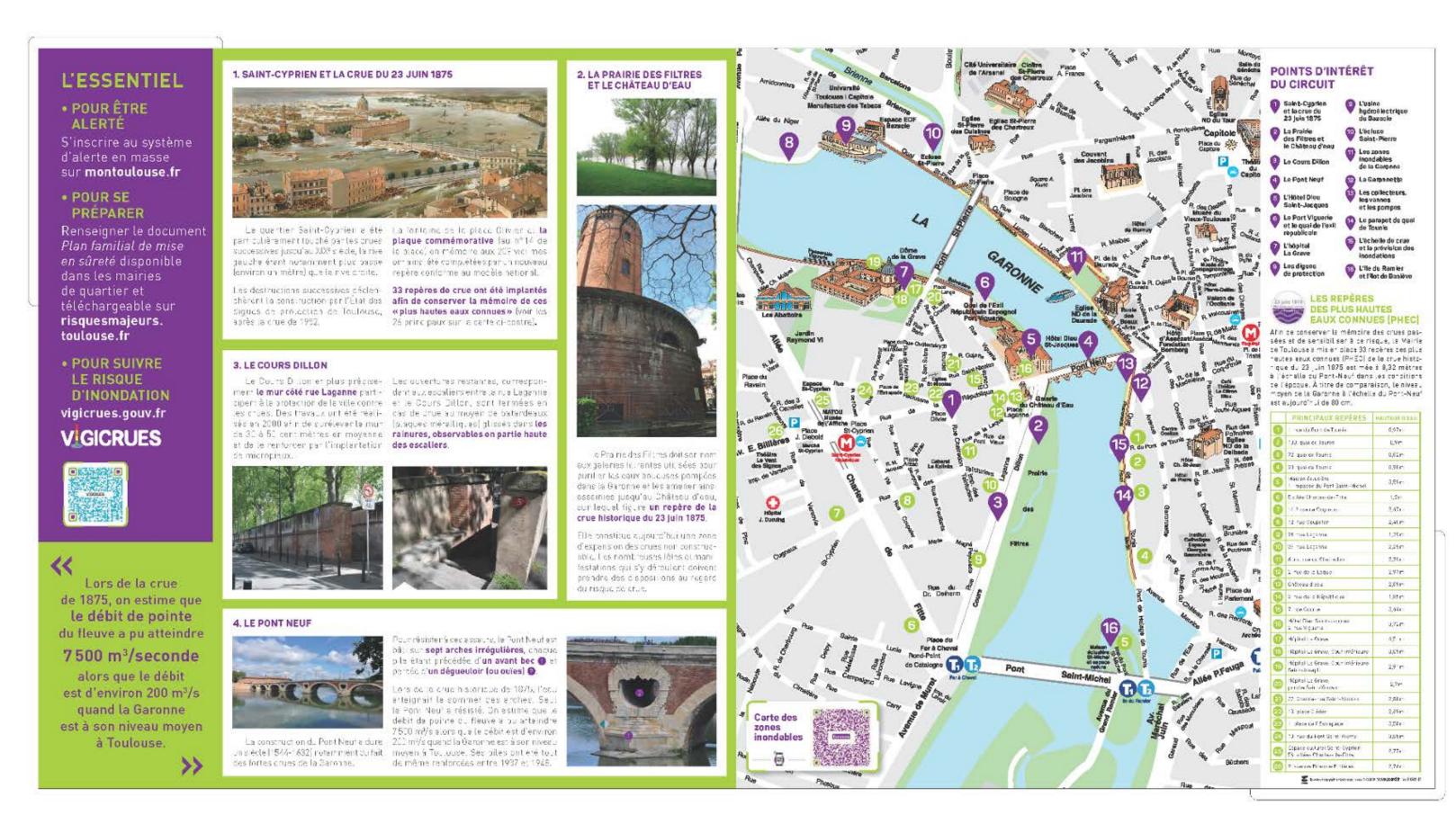
Plaquette sur les acteurs de sécurité civile en cas de crue distribuée aux élèves de CM1 et CM2 en 2017

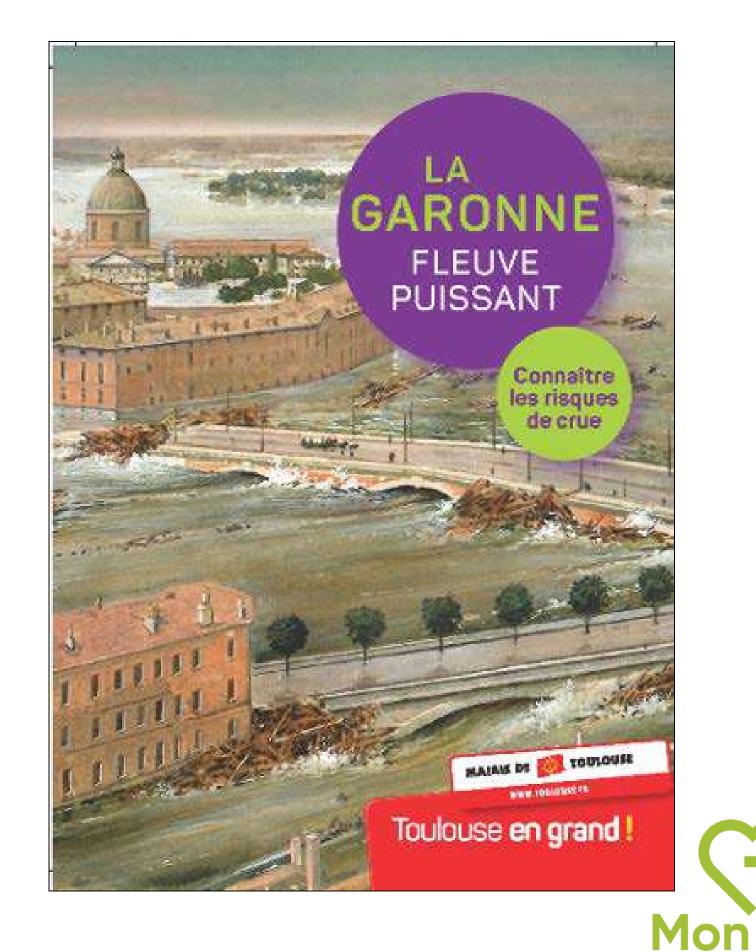






LA CAMPAGNE SEPTEMBRE 2019 - 2020 : « LA GARONNE : FLEUVE PUISSANT »







Un circuit en bord de Garonne (dépliant) sur le risque de crue

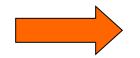






Quartier

+ Facile



Une inauguration le 21 septembre 2019 sur l'un des points d'arrêt du circuit

Des visites guidées proposées aux Toulousains et visiteurs, ainsi qu'au personnel (Petites Parenthèses). Proposées également lors des Journées Européennes du Patrimoine

Une fresque murale sur la porte étanche de la Garonnette (3 mois) pour créer un point d'attrait.







LA DIFFUSION DES DOCUMENTS D'INFORMATION DANS LES PÉRIMÈTRES D'APPLICATION DES

PPI (Plans Particuliers d'Intervention) : documents réalisés par les industriels, a minima tous les 5 ans



DES PANNEAUX D'INFORMATION DES RISQUES ET DES CONSIGNES

















Présentation du projet immobilier au 107 route de Blagnac





Commission de quartier du 4 juillet 2022



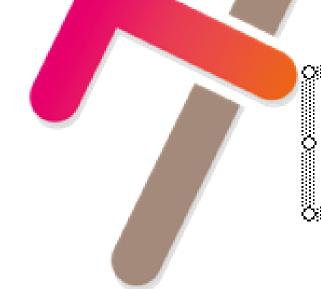


Localisation

• Adresse: 107 route de Blagnac, face au parking de l'espace Job







Présentation de l'opération

Les intervenants :

Maître d'ouvrage: Toulouse Métropole Habitat

Architecte: Almudever Fabrique d'Architecture

Entreprise générale : GBMP

- Performance thermique et environnementale : RT2012-20%, certification NF Habitat HQE
- Hauteur du bâtiment : R+4
- Planning

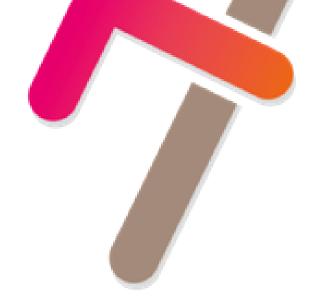
Obtention du Permis de Construire : mars 2018

Levée du recours : août 2020

Démarrage prévisionnel des travaux : 4ème trimestre 2022

Livraison prévisionnelle : 2ème trimestre 2024

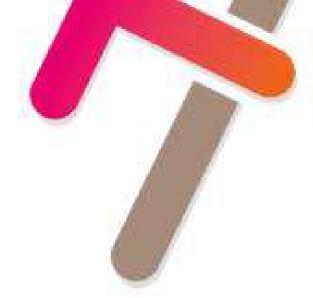




Programme de l'opération

- 48 logements dont 41 logements locatifs sociaux et 7 logements en accession
- 54 places de parking en sous-sol
- Une crèche de 540 m² (40 places environ) livrée brute, qui sera louée à l'association Croix d'Ô, qui réalisera l'aménagement du local
- Un local de 343 m² vendu brut à la ville de Toulouse
- Un square vendu à la ville de Toulouse
- Un local d'activité de 117 m² à vendre, en cours de commercialisation par Toulouse Métropole Habitat



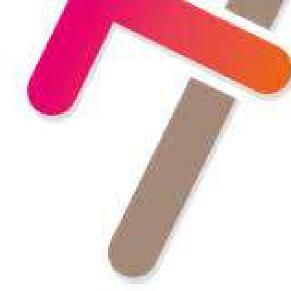


Visuels du projet

Vue depuis la rue Ticky Holgado / parking de l'espace Job





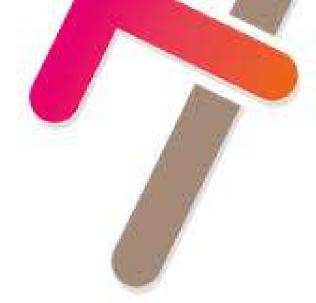


Visuels du projet

Vue depuis la route de Blagnac

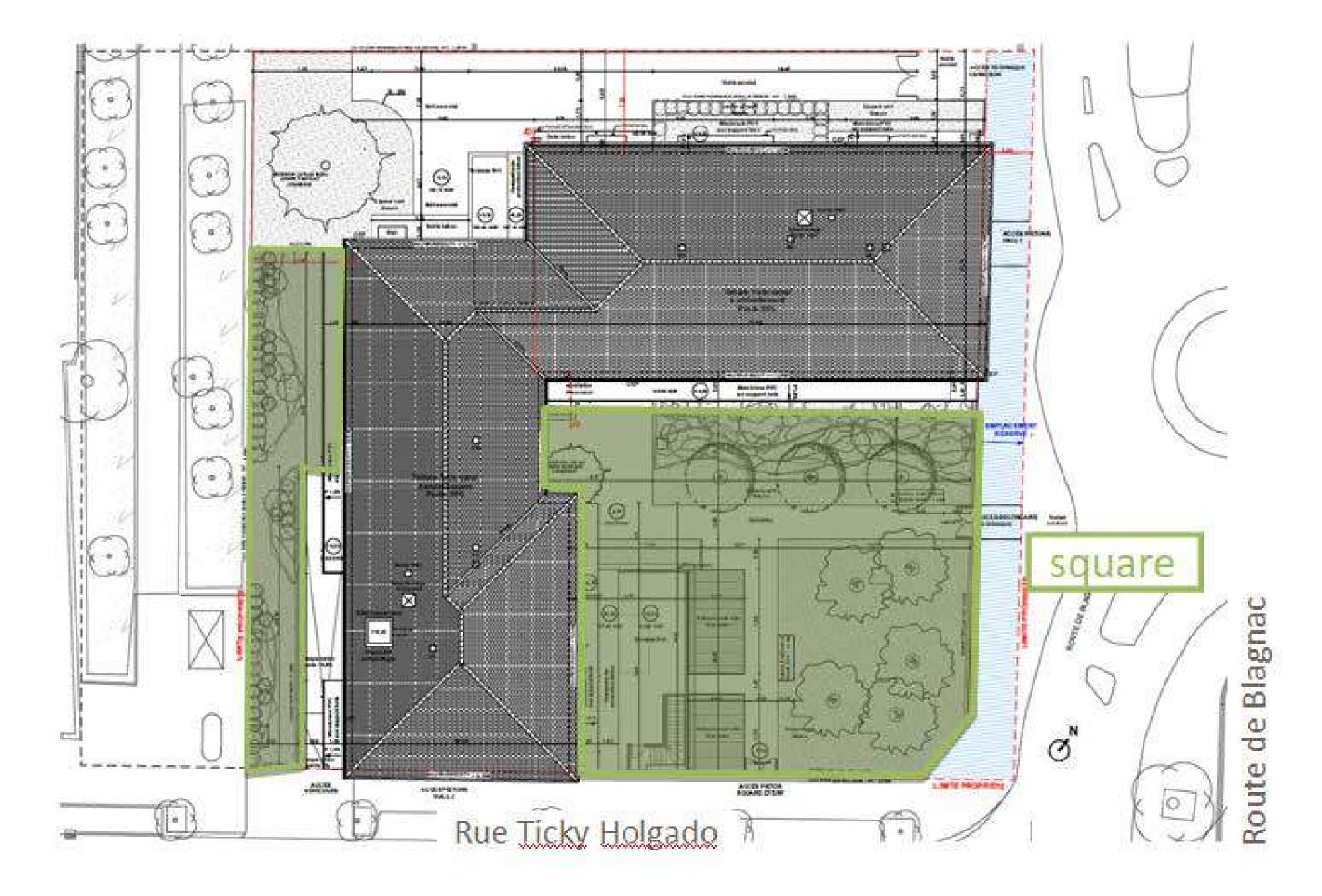






Plans des niveaux

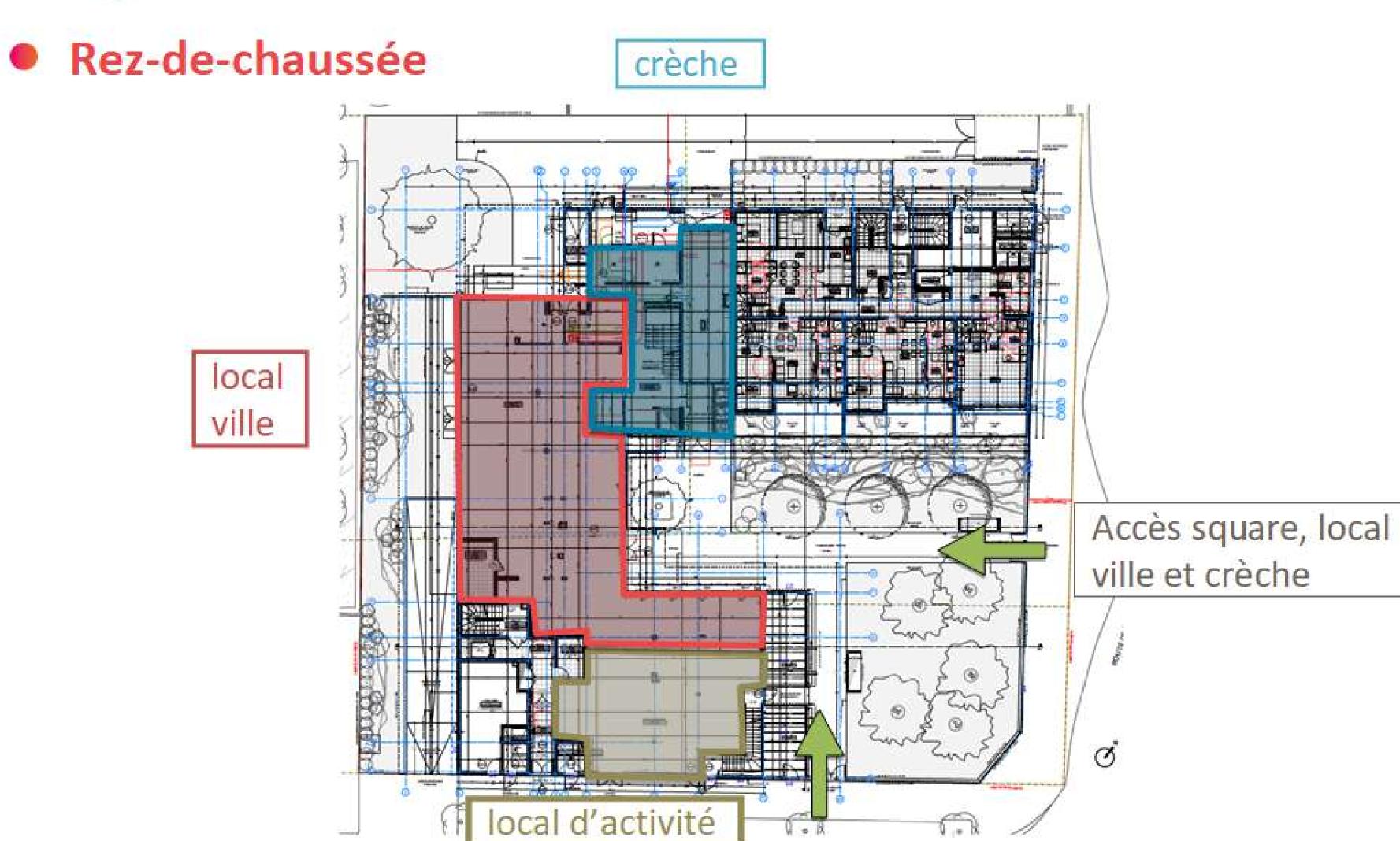
Plan masse



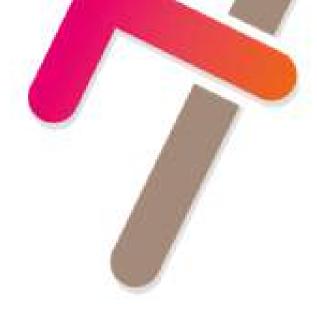




Plans des niveaux

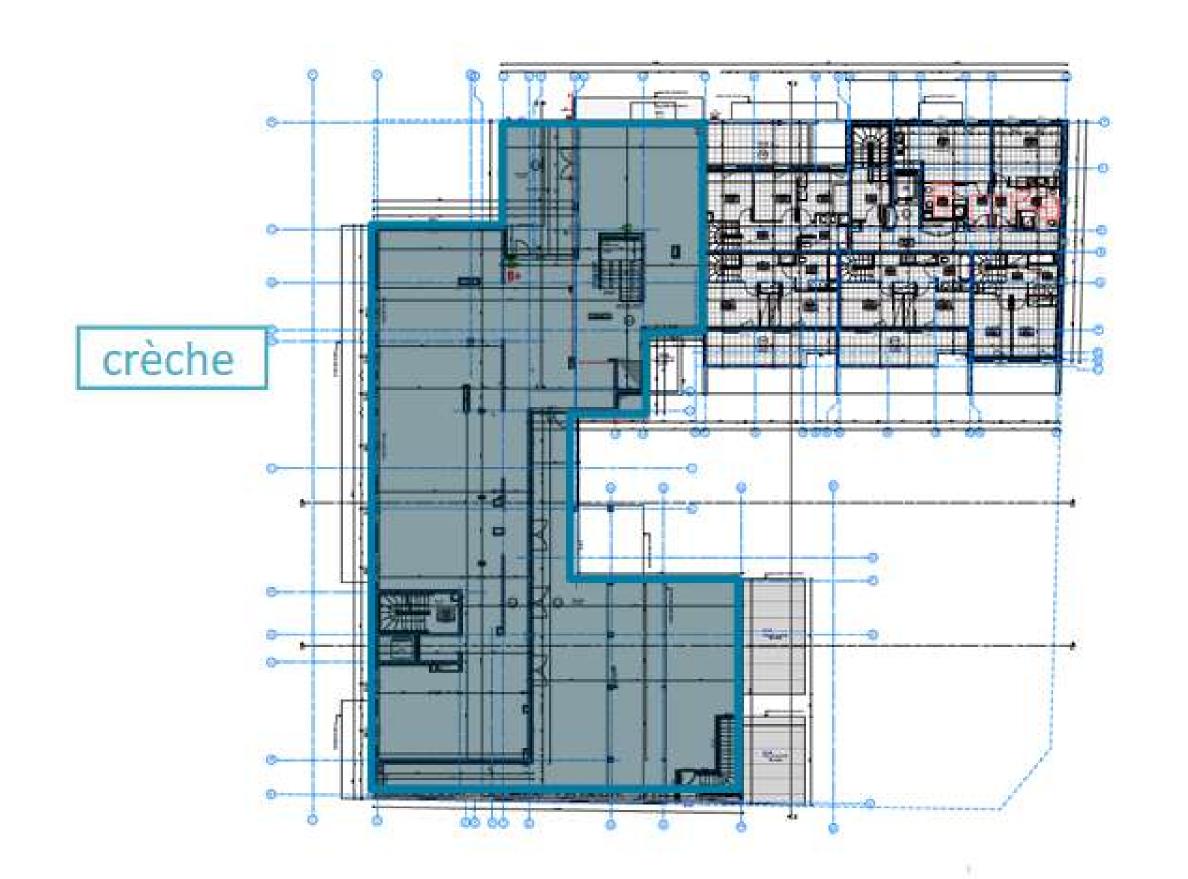






Plans des niveaux

• 1er étage





Réalisation de Voirie



Commission de Quartier

Sept-Deniers

Pôle territorial Nord

Au cœur de votre quotidien

toulouse métropole



Toulouse Secteur Nord Quartier 3.2

Rue Louis Hérold Aménagement de sécurité

Travaux réalisés 2022





- sécurisation du débouché sur la route de Blagnac
- aménagement d'une oreille en infrastructures
- pose du mobilier urbain (en attente)

Commission de Quartier - Sept-Deniers 4 Juillet 2022



métrop o le



Rue Louis Hérold Aménagement d'un parking enherbé

Travaux réalisés 2022





- 18 places sont 1 PMR
- pose du mobilier urbain (en attente)

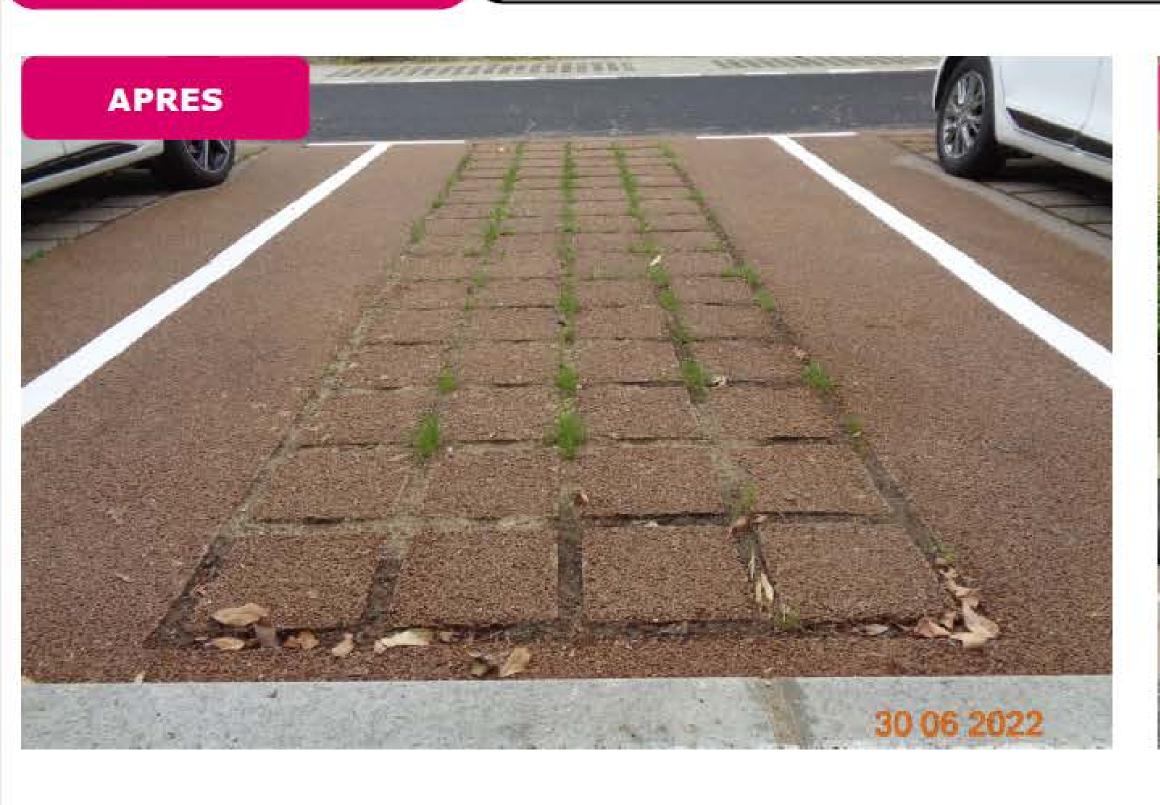


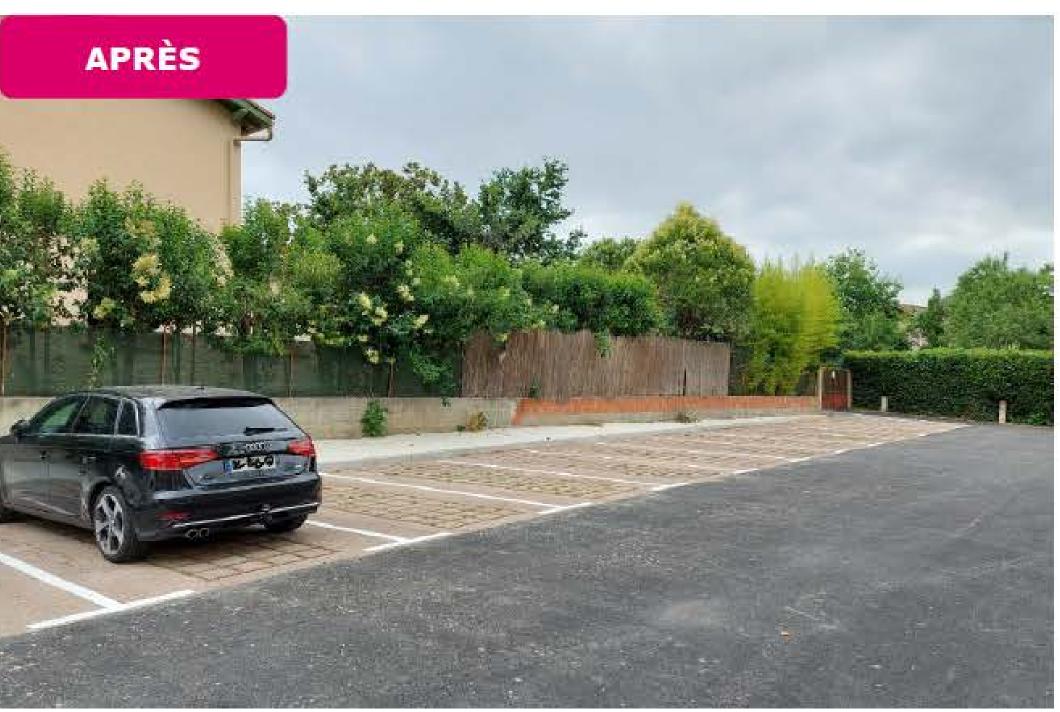




Rue Louis Hérold Aménagement d'un parking enherbé

Travaux réalisés 2022







Rue Jean Gayral Enfouissement des réseaux

Travaux en cours 2022





 enfouissement des réseaux





Rue Jean Gayral Enfouissement des réseaux

Travaux en cours 2022



Section 2: urbanisation

- 3 sections de voie
- Sections 1 et 3
 équipe des réseaux
 (MGR/GIR)
- Section 2
 Pôle territorial Nord
- À venir : un plateau ralentisseur section Gayral/Troènes

Commission de Quartier - Sept-Deniers 4 Juillet 2022 toulouse Mon Mon Quartier + Facile

Rue Louis Bonin Aménagement d'une voie verte

Travaux en cours 2022





 aménagement d'une voie verte piétons et cycles



Route de Blagnac (secteur Nord) Aménagement de sécurité

Travaux à venir 2022





- aménagement d'un plateau ralentisseur
- réalisation d'un CVCB
- début des travaux le 27/06
- concertation avec le Comité de Quartier : 1 diagnostic en marchant et 2 réunions









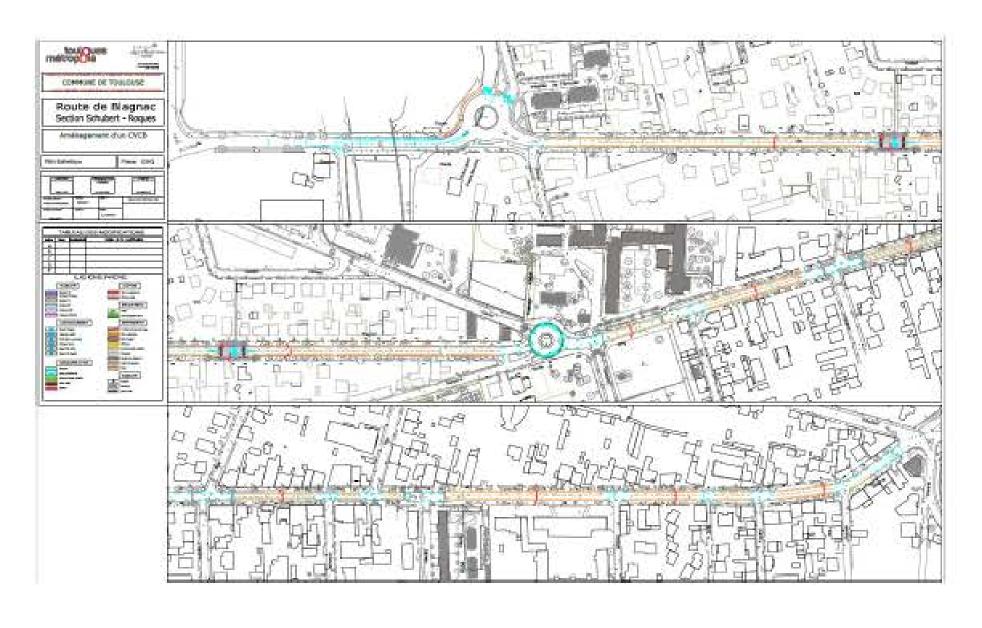
Toulouse Secteur Nord

Route de Blagnac (secteur Nord)

Aménagement de sécurité

Travaux à venir 2022



























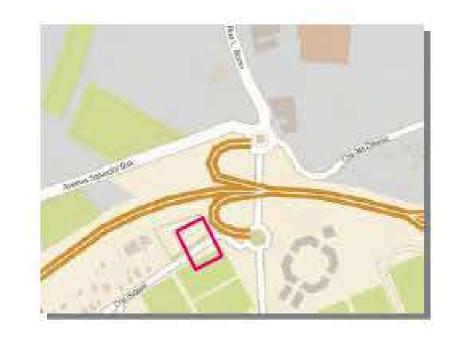
Chemin Roques Sécurisation du parking

Travaux à venir 2022





- portique haute sécurité avec passage pompiers et secours
- Sécurisation des abords du parking contre les intrusions







Rue des Troènes Urbanisme tactique

Concertation en cours





- réunion publique le 13/06
- présentation du projet



Réunion publique

Aménagement Rue des Troènes

Pôle territorial Nord

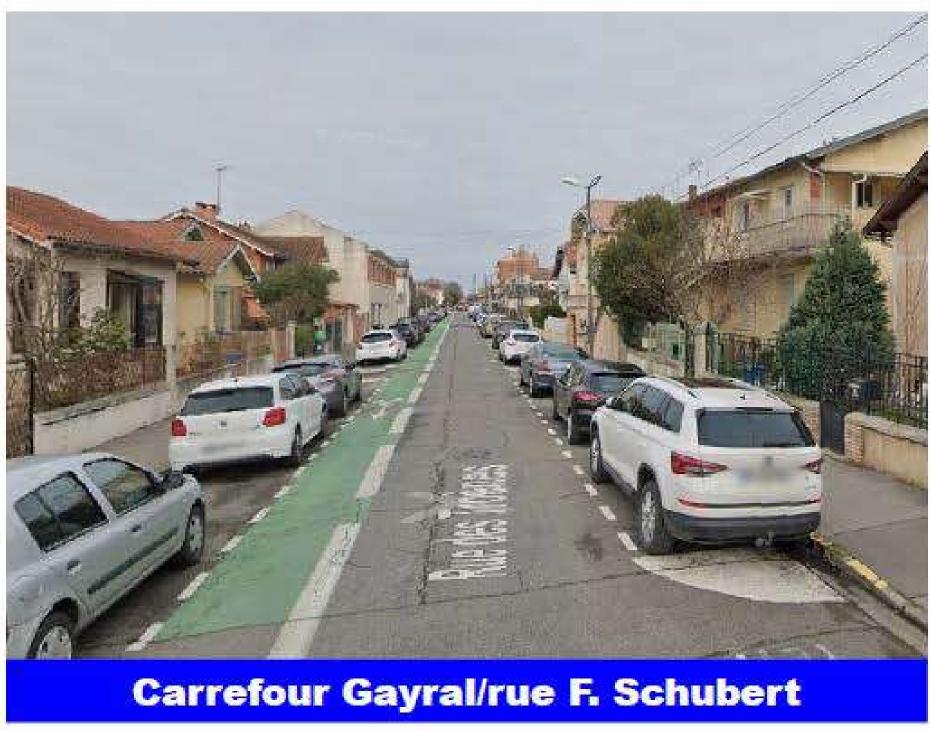




Mon

+ Facile











Rappel du contexte État des lieux

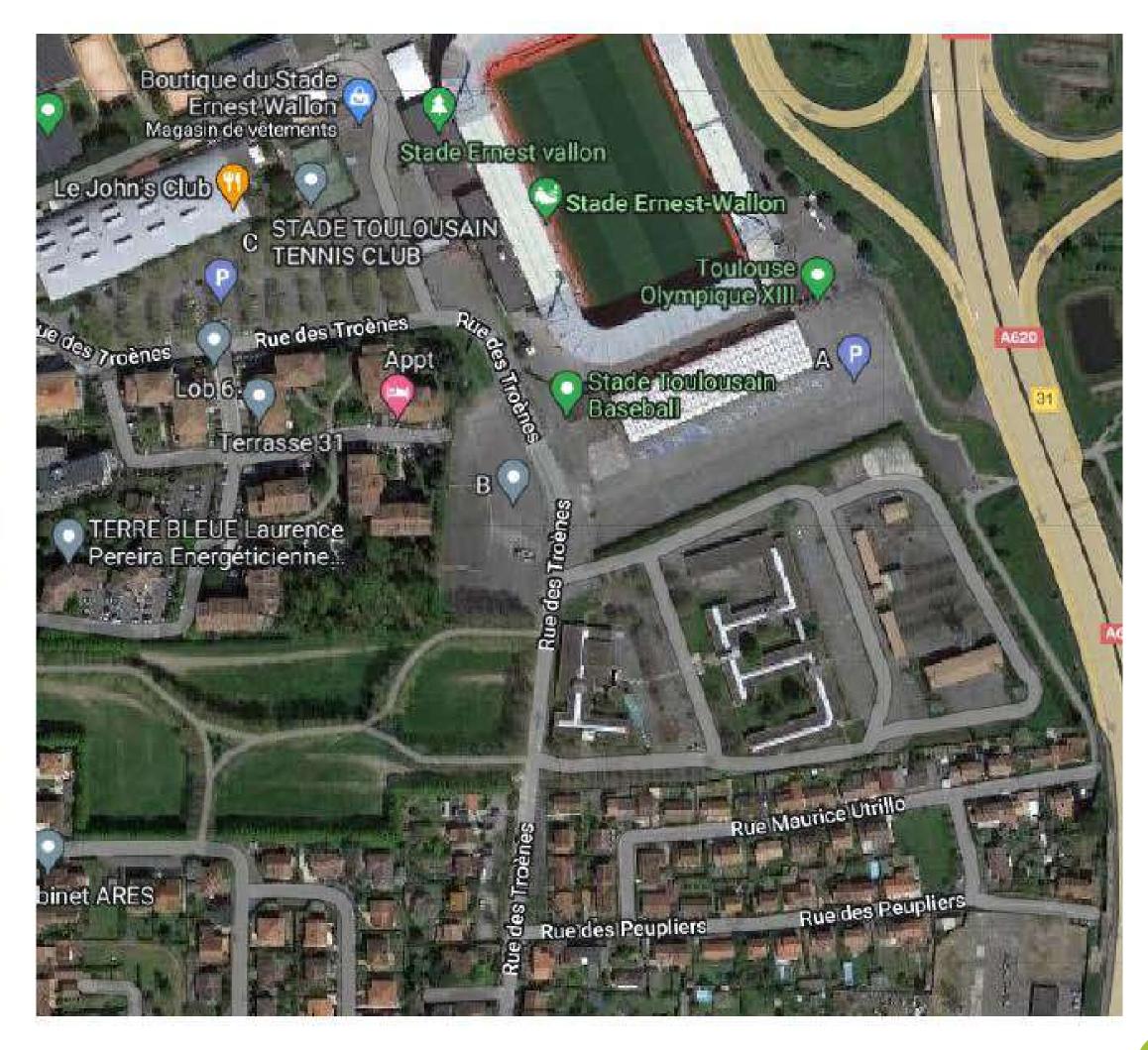


Rappel du contexte État des lieux

Objet de la demande

Sollicitation par les riverains de M. Olivier ARSAC, maire de Quartier 3.2 pour une mise en double sens de la rue des Troènes, sur la section rue des Peupliers – Stade Ernest Vallon et pour le mauvais état de la chaussée sur la section Stade / Jean Gayral.

Profiter de l'opportunité de réfection de la couche de roulement pour étudier un aménagement cyclable sécurisé sur l'ensemble de la rue des Troènes.



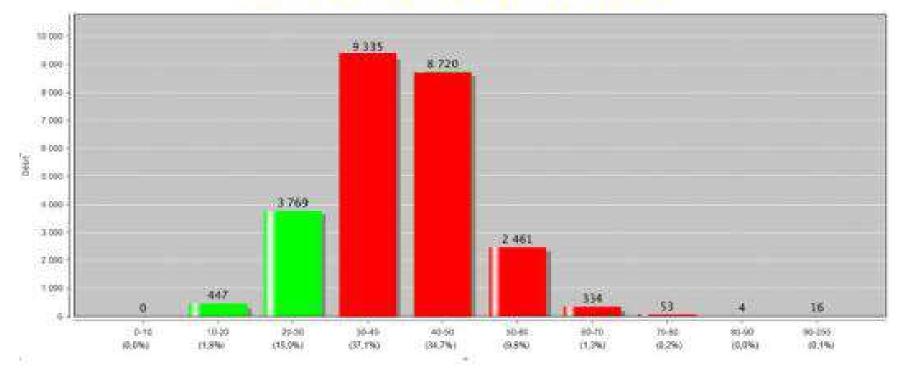


Variations du trafic routier par classes de vitesse TV

Rappel du contexte État des lieux

Situation actuelle

- Voie à sens unique sur la section entre la rue Franz Schubert et le Stade Ernest-Wallon (sens vers le Nord) avec une bande cyclable à contre sens (section Jean Gayral-Franz Schubert) : discontinuité cyclable actuelle
- Réglementation en zone 30 mais limitation de vitesse non respectée (40 km/h en moyenne V85 = 49 km/h) Trafic (section nord) = 3374 véhicules/jour.
- Section identifiée comme un futur axe cyclable de niveau 3 du Schéma Directeur Vélo (réseau local)
- Plus de ligne de bus en circulation sur cette voie (anciens arrêts bus toujours existants)
- Stationnement réglementé, marqué côté pair et impair : stationnement peu utilisé dans la zone nord (au niveau des parkings paysagers du stade) contrairement à la zone résidentielle (entre la rue des Peupliers et la rue Franz Schubert)
- Trottoirs accessibles mais présence de nombreuses émergences (réseaux et mobilier) qui réduisent les largeurs des cheminements
- Mauvais état de la couche de roulement sur une grande partie de la voie
- Travaux d'eau potable en cours : début 13/06, durée 1 mois
- Diagnostic en cours sur le réseau d'assainissement













Objectifs et présentation du projet





Objectif du projet

- mise en double sens de la rue des Troènes, sur la section rue des Peupliers Stade Ernest Vallon
 - > cet aménagement doit permettre de ralentir les vitesses les plus élevées (section concernée),
- remise en état de la chaussée sur les sections prioritaires,
- assurer la continuité cyclable sur l'ensemble de la rue des Troènes (aménagement « tactique » dans une première phase) ce projet nécessite la neutralisation du stationnement côté IMPAIR :
- > objectif d'amélioration de la sécurité des déplacements vélos : cet axe permet d'assurer la jonction vers le Stade, vers le Canal latéral, vers la future station de métro, vers les écoles et collège, vers le réseau vert cyclable (bords de Garonne), vers le Centre Ville,...c'est un gain de sécurité des déplacements vélo pour l'ensemble du quartier des 7 Deniers (itinéraire parallèle à la Route de Blagnac).



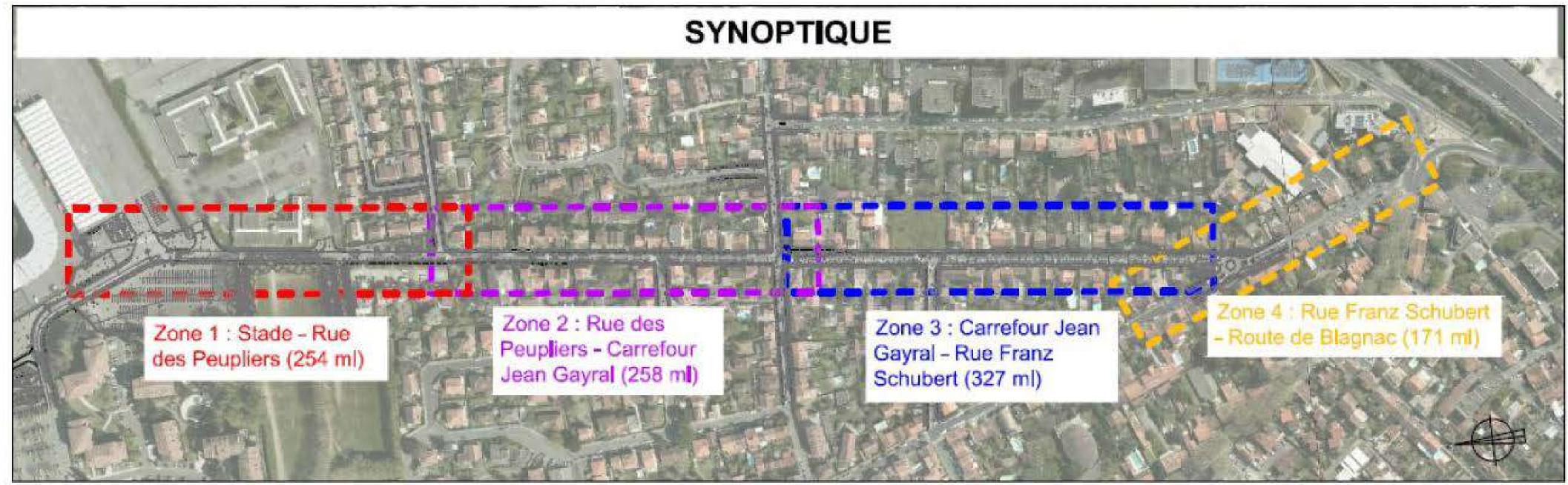
Quartier

+ Facile

Mon

metropule

Aménagements par zone















Plan d'aménagement – zone 1 – stade - rue des Peupl<u>iers</u>

- Création d'une bande cyclable bidirectionnelle en urbanisation tactique côté impair (possibilité de créer directement une piste cyclable bidirectionnelle si accord des riverains et pas de travaux assainissement).
- Mise en double sens de la rue avec création de passage à vue pour maintenir une circulation apaisée.
- Réorganisation du stationnement sur projetées
- Reprise de la couche de roulement

/!\ travaux du Pôle territorial Nord conditionnés à la réalisation des travaux concessionnaires (eaux usées notamment).





EXISTANT

14 places côté pair 20 places côté impair 34 places au total

PROJETÉ

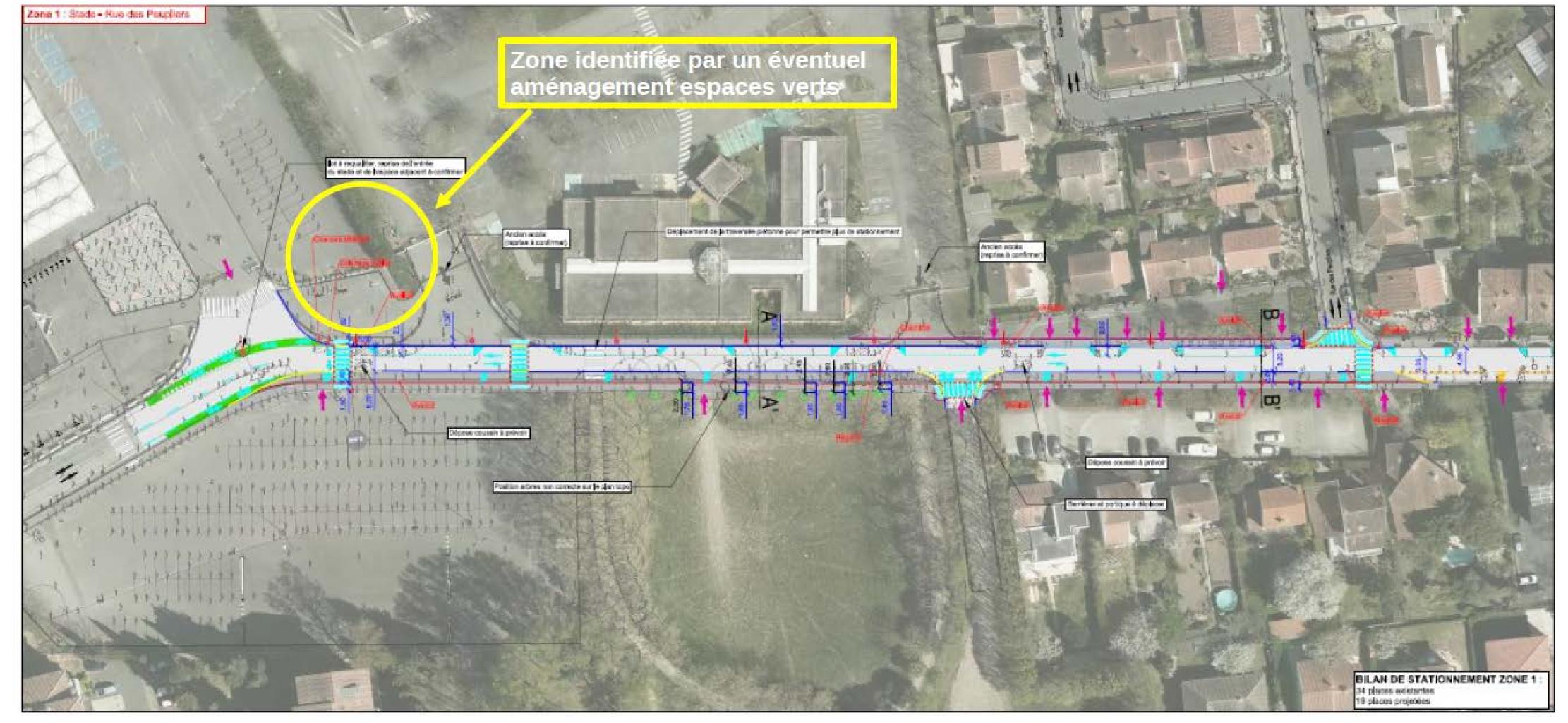
19 places côté pair

métropole Mon Quartier



+ Facile

Plan d'aménagement – zone 1 – rue des Peupliers





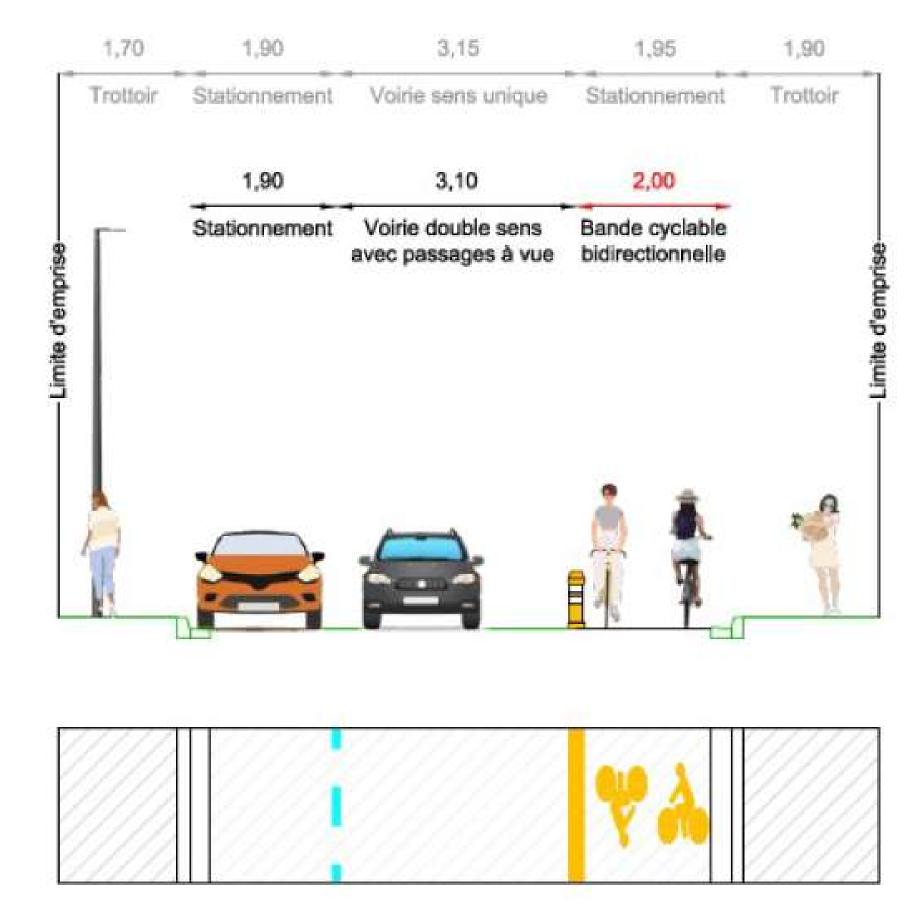




Profil en travers - zone 1 - Stade / rue des Peupliers - Court terme

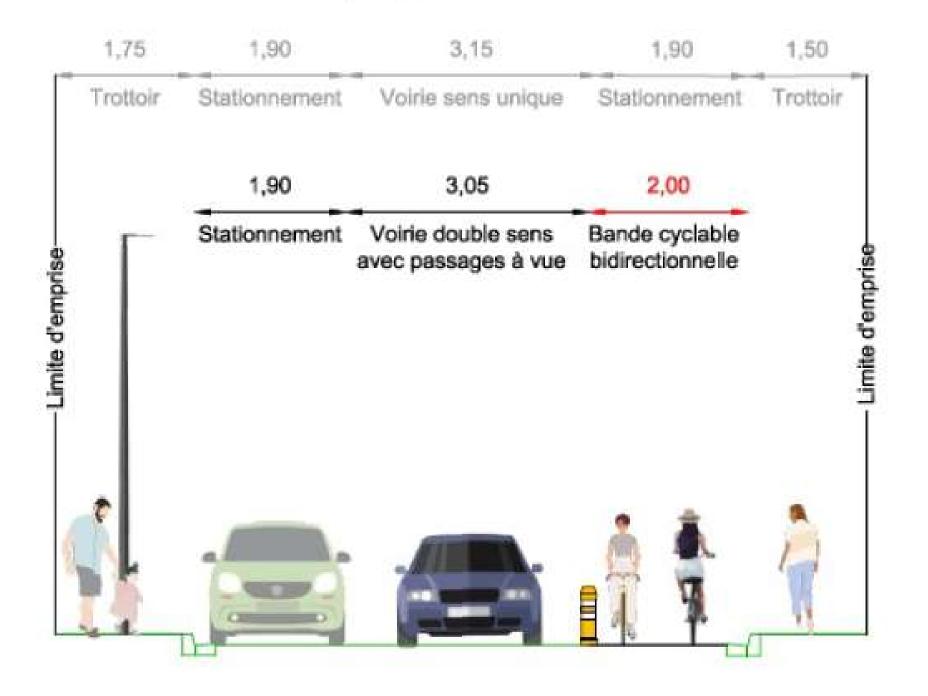
Coupe AA' - En urbanisme tactique, avec mise à double sens de la voirie

Aménagement d'une bande cyclable bidirectionnelle sur chaussée, stationnement côté pair avec passages à vue.



Coupe BB' - En urbanisme tactique, avec mise à double sens de la voirie

Aménagement d'une bande cyclable bidirectionnelle sur chaussée, stationnement côté pair avec passages à vue.





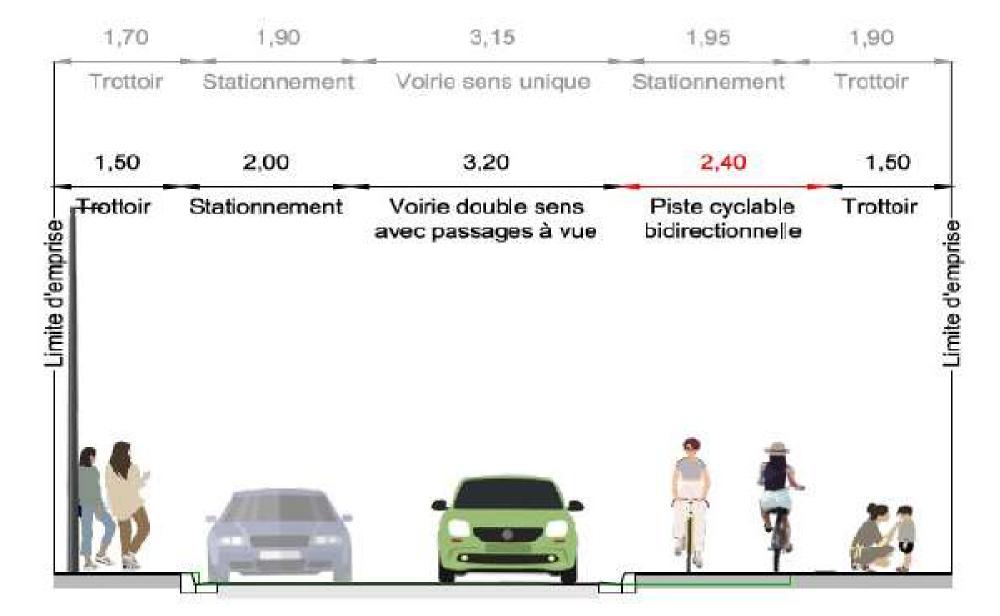


Profil en travers – zone 1 – Stade / rue des Peupliers – Long terme

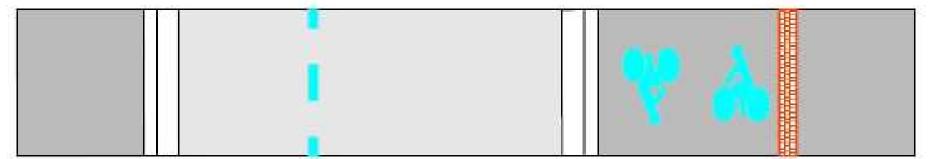
COUPE AA'

SOLUTION : Long terme, avec mise à double sens de la voirie

Aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle, stationnement côté pair avec passages à vue.



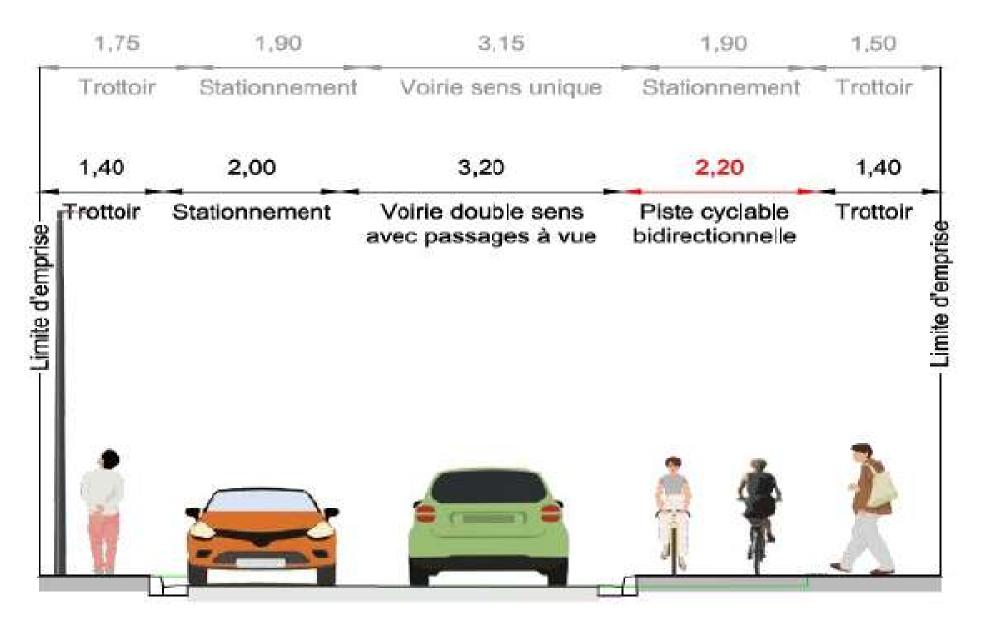
Nota : Candélabres à déplacer en fond de trottoir



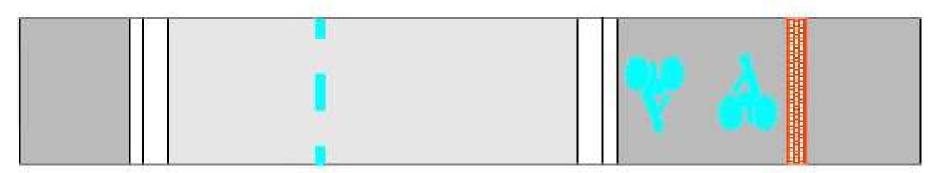
COUPE BB'

SOLUTION : Long terme avec mise à double sens de la voirie

Aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle, stationnement côté pair avec passages à vue.



Nota : Candélabres à déplacer en fond de trottoir









Plan d'aménagement – zone 2 – rue des Peupliers/Carrefour Gayral

- Réalisation d'une bande cyclable à double sens en urbanisation tactique côté impair (ce choix garantie la meilleure visibilité / vélo pour l'automobiliste).
- Reprise de la couche de roulement dès 2022
- 18 places de stationnement projetées côté pair; perte de places en raison de la réglementation: stationnement à plus de 5 m d'un passage piéton (meilleure visibilité des passages piétons).
- Suppression du quai bus existant au niveau du carrefour Gayral, remplacé par du stationnement.

/ travaux du Pôle territorial Nord conditionnés à la réalisation des travaux concessionnaires (eaux usées notamment).

Loi Orientation des Mobilités, l'article 52 :

Afin d'assurer la sécurité des cheminements des piétons en établissant une meilleure visibilité mutuelle entre ces derniers et les véhicules circulant sur la chaussée, aucun emplacement de stationnement ne peut être aménagé sur la chaussée cinq mètres en amont des passages piétons, sauf si cet emplacement est réservé aux cycles et cycles à pédalage assisté ou aux engins de déplacement personnel.

Les collectivités ont jusqu'au 31 décembre 2026 pour se mettre en conformité avec cette nouvelle réglementation.





.* BILAN DE * STATIONNEMENT ZONE 2

EXISTANT

21 places côté pair 29 places côté impair 50 places au total

PROJETÉ

· 18 places côté pair



Plan d'aménagement – zone 2 – rue des Peupliers/Carrefour Gayral





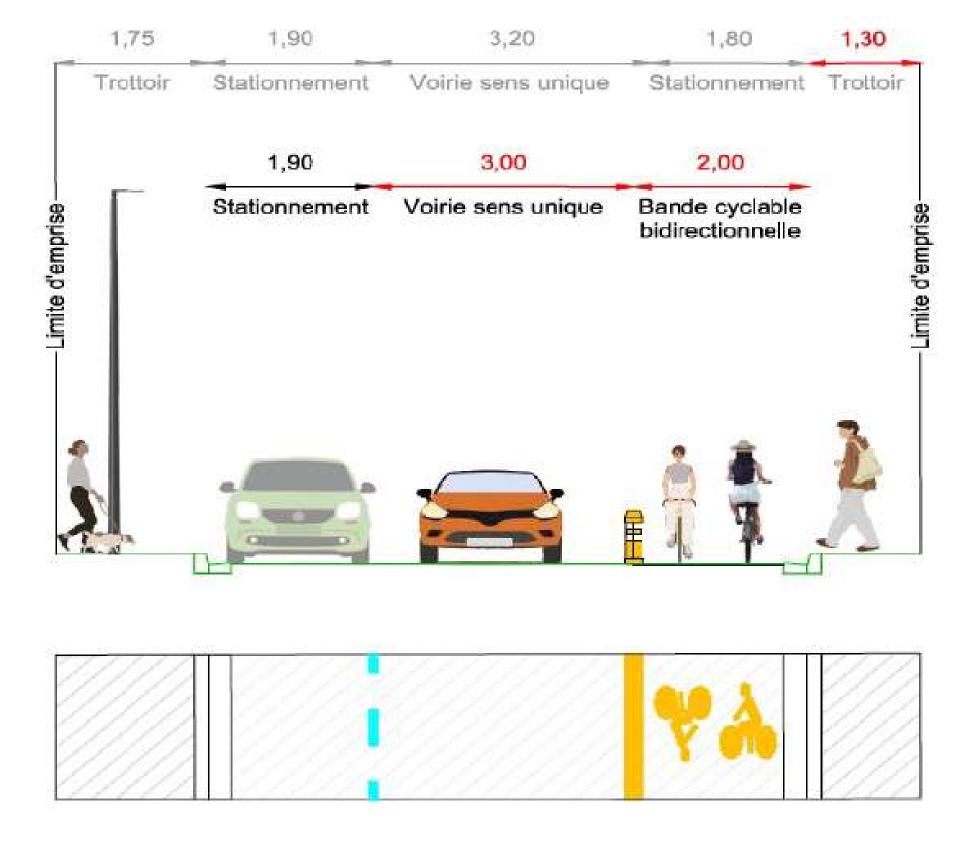


Profil en travers – zone 2 – rue des Peupliers / Carrefour Gayral

COUPE CC'

SOLUTION : En urbanisme tactique

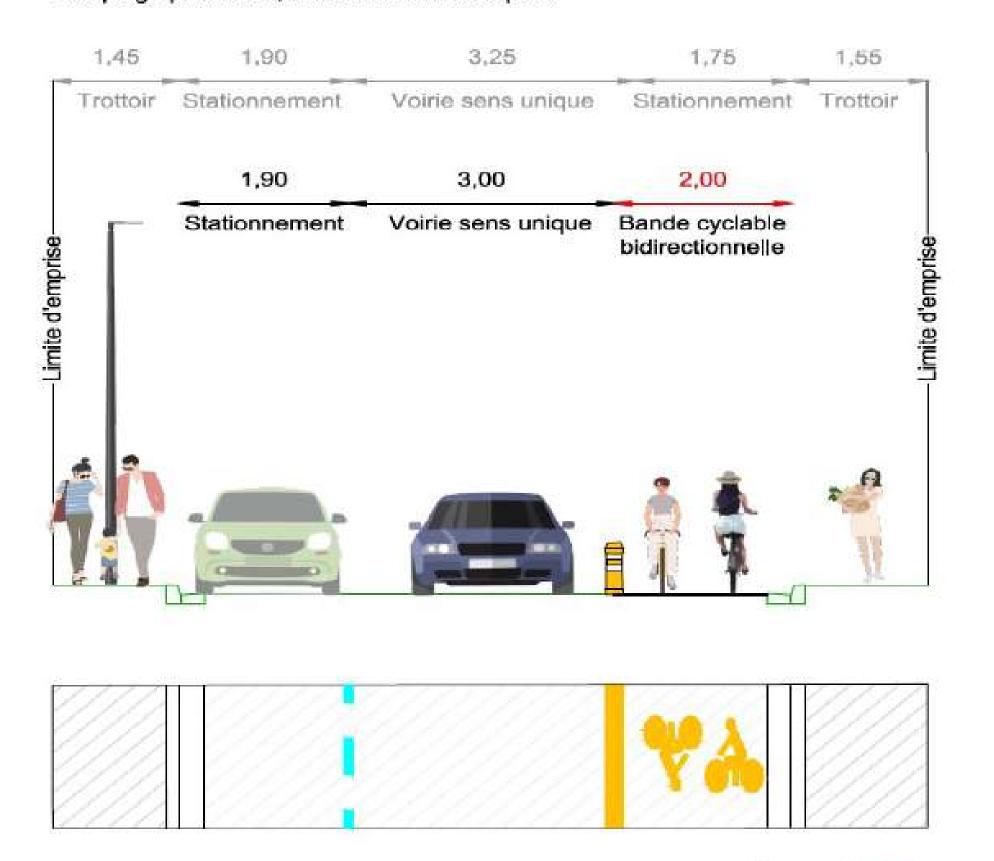
Aménagement d'une bande cyclable bidirectionnelle sur chaussée avec marquage provisoire, stationnement côté pair.



COUPE DD'

SOLUTION: En urbanisme tactique

Aménagement d'une bande cyclable bidirectionnelle sur chaussée avec marquage provisoire, stationnement côté pair.







Plan d'aménagement – zone 3 – Carrefour Gayral/rue F. Schubert

- Réalisation d'une bande cyclable à double sens en urbanisation tactique côté impair (ce choix garantie la meilleure visibilité / vélo pour l'automobiliste).
- Reprise de la couche de roulement en 2023 ou 2024
- 36 places de stationnement projetées côté pair ; perte de places en raison de la réglementation : stationnement à plus de 5 m d'un passage piéton (meilleure visibilité des passages piétons).

/!\ travaux du Pôle territorial Nord conditionnés à la réalisation

des travaux concessionnaires (eaux usées notamment).

Loi Orientation des Mobilités, l'article 52 :

Afin d'assurer la sécurité des cheminements des piétons en établissant une meilleure visibilité mutuelle entre ces derniers et les véhicules circulant sur la chaussée, aucun emplacement de stationnement ne peut être aménagé sur la chaussée cinq mètres en amont des passages piétons, sauf si cet emplacement est réservé aux cycles et cycles à pédalage assisté ou aux engins de déplacement personnel.

Les collectivités ont jusqu'au 31 décembre 2026 pour se mettre en conformité avec cette nouvelle réglementation.

BILAN DE STATIONNEMENT ZONE 3

EXISTANT

31 places côté pair

28 places côté impair

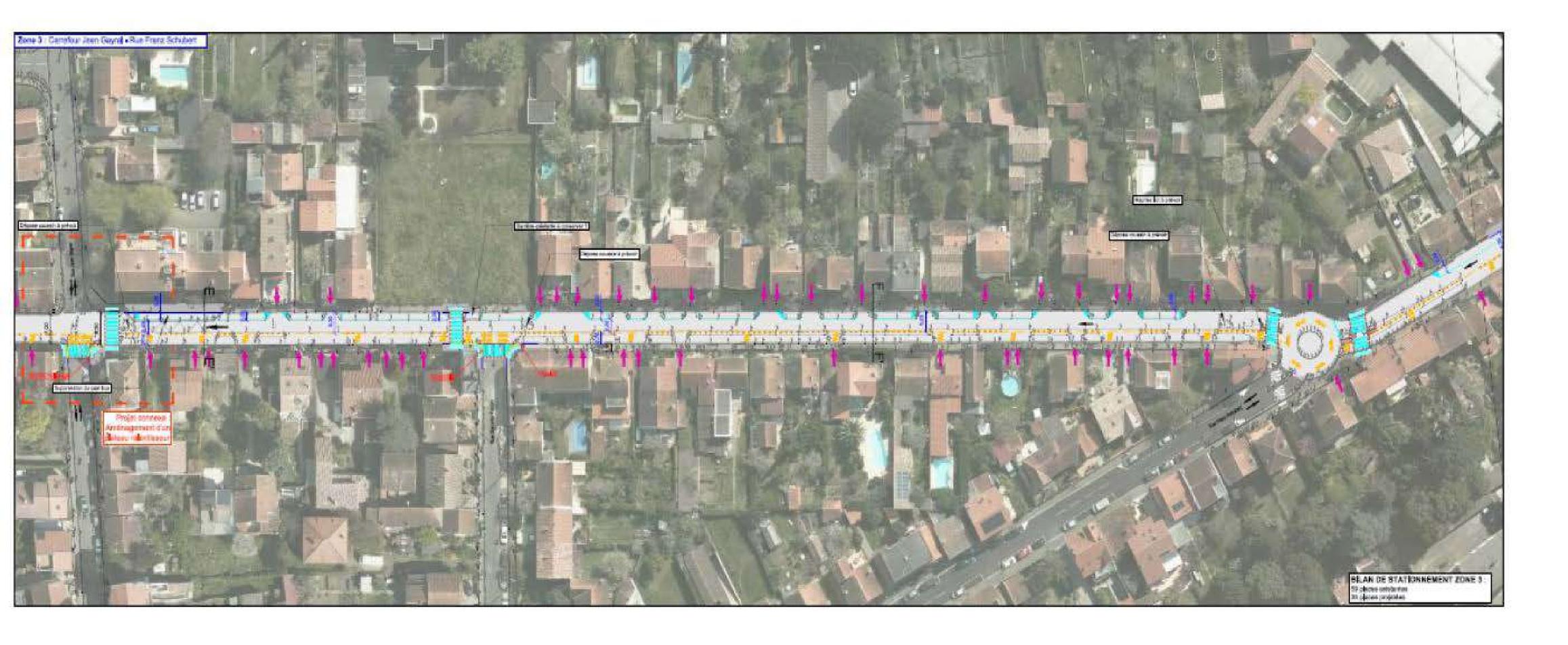
59 places au total

PROJETÉ

36 places côté pair



Plan d'aménagement – zone 3 – Carrefour Gayral/ rue F. Schubert







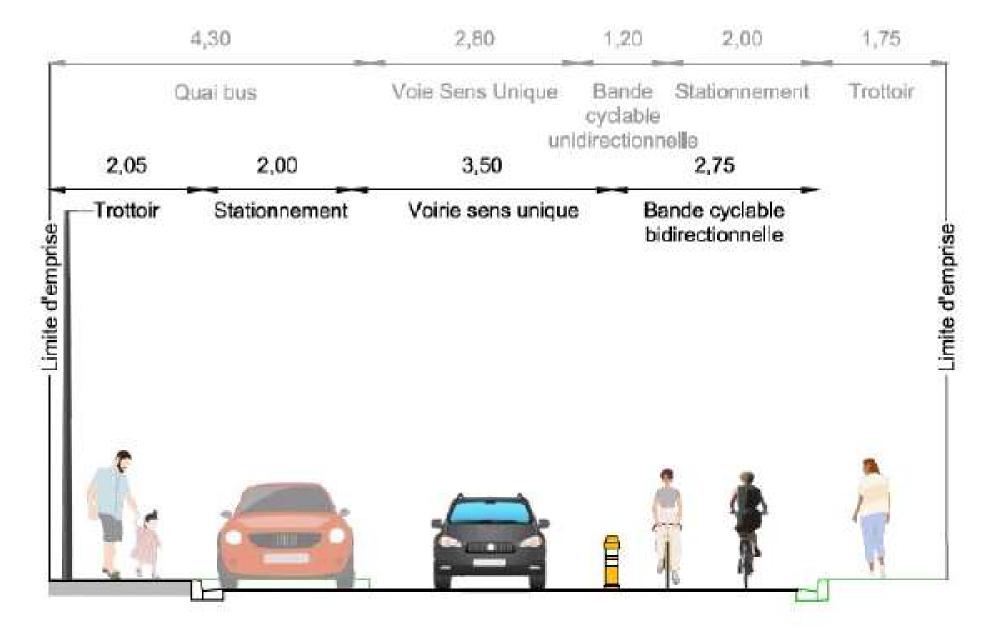
Mon

Profil en travers – zone 3 – Carrefour Gayral / rue Franz Schubert

COUPE EE'

SOLUTION: En urbanisme tactique

Aménagement d'une bande cyclable bidirectionnelle sur chaussée avec marquage provisoire, stationnement côté pair.



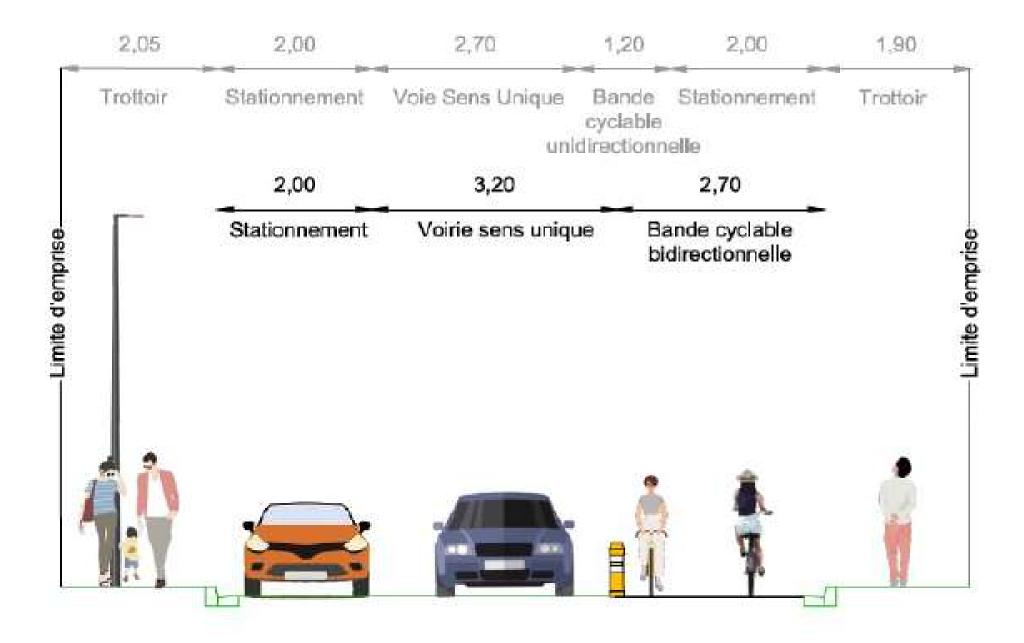
Nota : Suppression du quai bus et création de places de stationnement



COUPE FF'

SOLUTION : En urbanisme tactique

Aménagement d'une bande cyclable bidirectionnelle sur chaussée avec marquage provisoire, stationnement côté pair.











Plan d'aménagement – zone 4 – rue Franz Schubert / rte de Blagnac

- Création de la bande cyclable double sens, rue Schubert côté impair
- Réfection de la couche de roulement (2023 2024)
- Stationnement sur chaussée côté pair 15 places projetées
- Modification des ilots du giratoire Troènes/Schubert



BILAN DE STATIONNEMENT ZONE 4

EXISTANT

9 places côté pair 13 places côté impair 22 places au total

PROJETÉ

14 places côté pair





Plan d'aménagement – zone 4 – rue Franz Schubert / rte de Blagnac





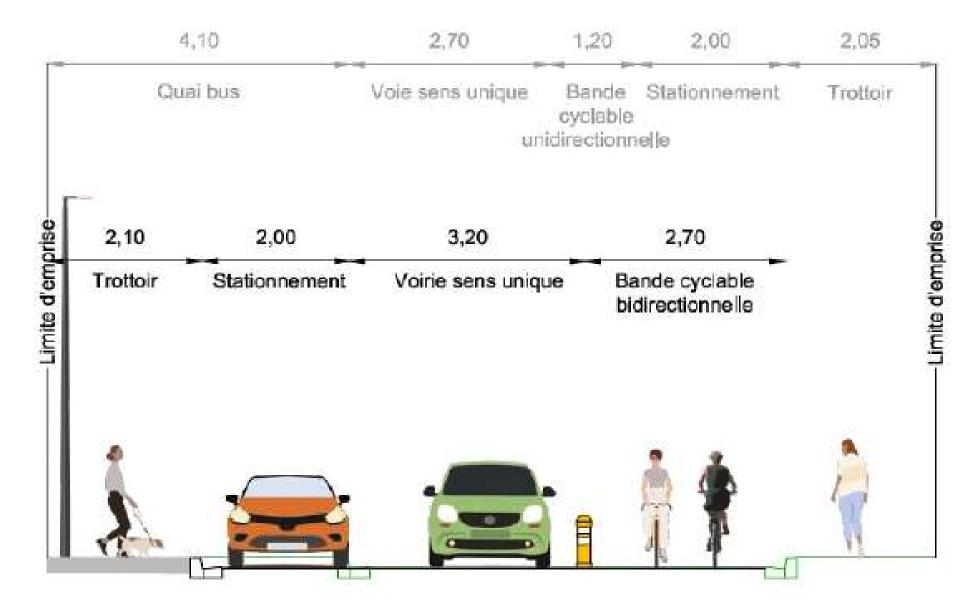


Profil en travers - zone 4 - rue Franz Schubert / rte de Blagnac

COUPE GG'

SOLUTION : En urbanisme tactique

Aménagement d'une bande cyclable bidirectionnelle sur chaussée avec marquage provisoire, suppression ponctuelle du stationnement.



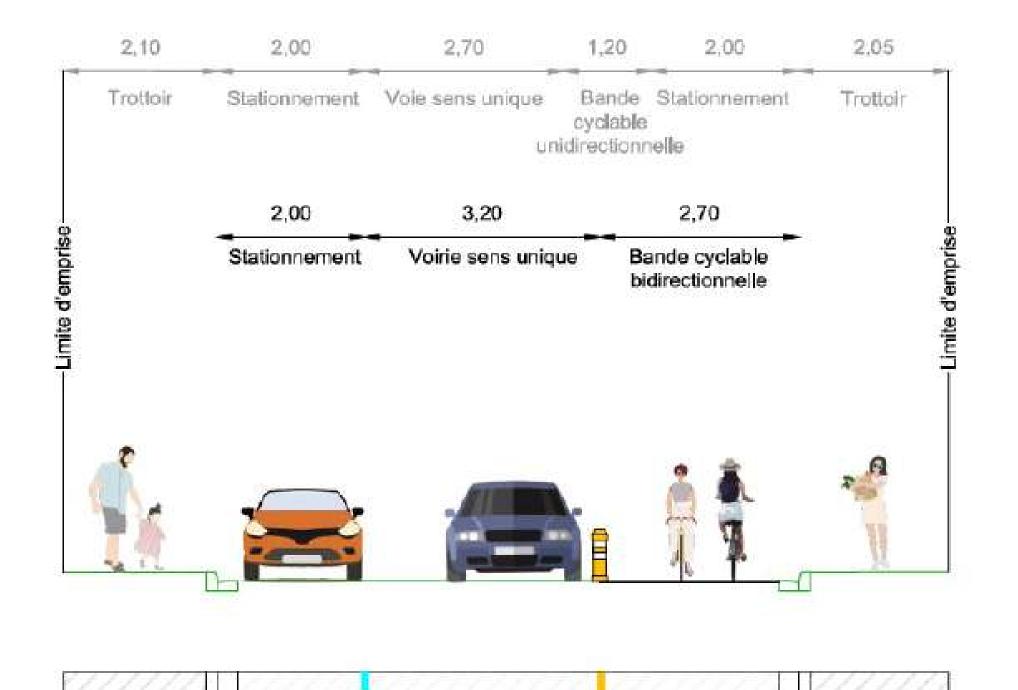
Nota : Suppression du quai bus et création de places de stationnement.



COUPE HH'

SOLUTION : En urbanisme tactique

Aménagement d'une bande cyclable bidirectionnelle sur chaussée avec marquage provisoire, stationnement côté pair.









Bilan du stationnement global

Zones 1 - 2 - 3 - 4



Zones	Nb de places côté pair AVANT	Nb de places côté impair AVANT	Total AVANT	Nb de places côté pair APRES	Nb de places côté impair APRES	Total APRES
Zone 1	14	20	34	19	0	19
Zone 2	21	29	50	18	0	18
Zone 3	31	28	59	36	0	36
Zone 4	9	13	22	14	0	14
TOTAL	75	90	165	87	0	87





Plan d'actions et méthode de concertation



Plan d'actions et méthode de concertation

Planning envisagé

Étape 0 : état des lieux, diagnostic et études

Fin 2021 - début 2022

Étape 1 : réunion de travail avec le comité de quartier et 2 Pieds 2 Roues le 16/03/2022

Étape 2 : réunion publique de concertation avec les riverains le 13/06/2022

Étape 3 : poursuite de l'étude d'aménagement

3ème trimestre 2022

Étape 4: mise en œuvre du projet

4ème trimestre 2022

- Zone 1 : mise à double sens + bande ou piste cyclable bidirectionnelle (définitif ou provisoire selon l'état des lieux des réseaux EU et selon la position des riverains suite à la concertation)
 - Zone 2 : bande cyclable bidirectionnelle en aménagement tactique et couche de roulement Plateau ralentisseur Carrefour Troènes/Gayral
 - Zones 3 et 4 : bande cyclable bidirectionnelle en aménagement tactique

2023 ou 2024 : continuité de mise en œuvre du projet d'aménagement

- Zones 3 et 4 : couche de roulement + bande cyclable bidirectionnelle en aménagement tactique

Non programmé – non financé sur le mandat 2020-2026

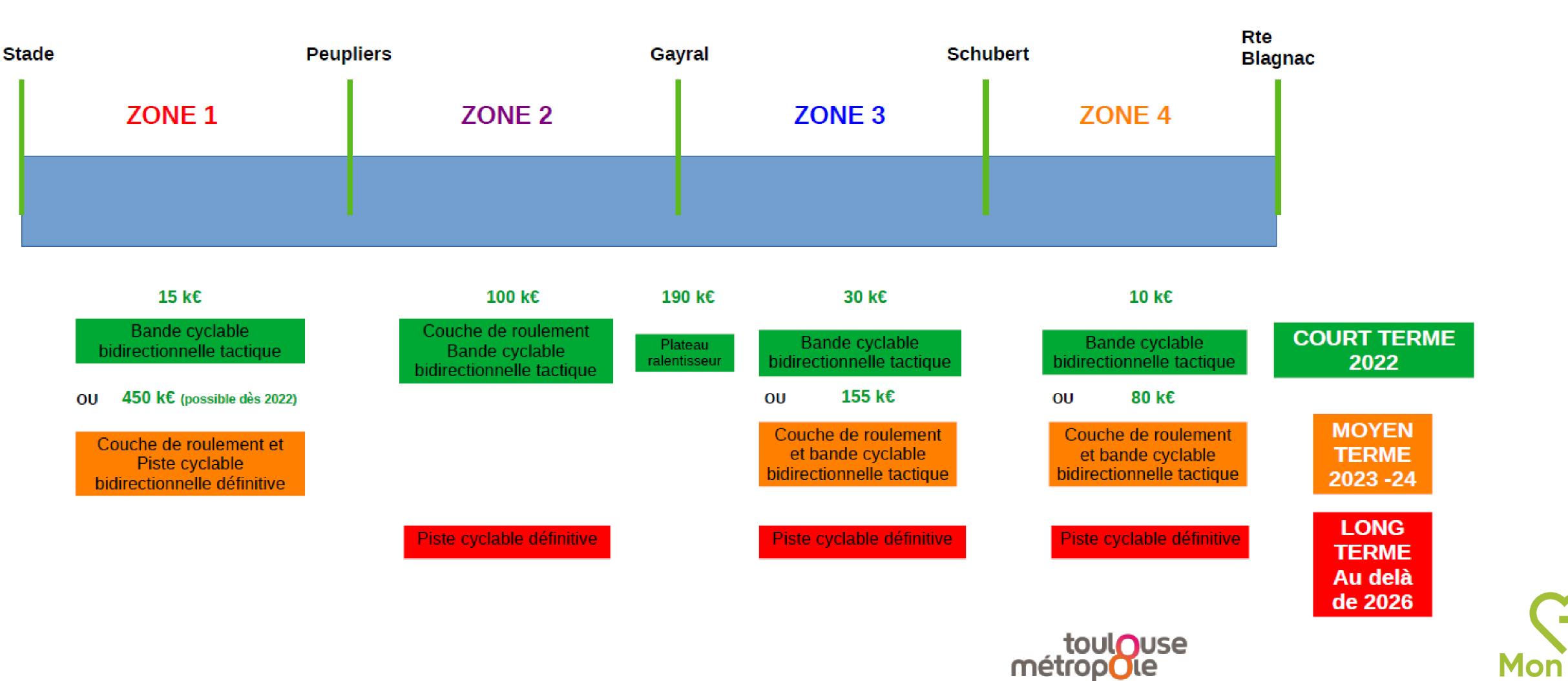
- Zones 2 – 3 – 4 création piste cyclable bidirectionnelle – aménagement définitif

toulouse métropole



Plan d'actions et méthode de concertation

Planning envisagé



Commission de quartier 3.2

MAIRIE DE 🛞 TOULOUSE

Quartier

+ Facile

MERCI DE VOTRE ATTENTION

